



FOCUS 5

## Mars@Hack 2

### Une journée dédiée à la cybersécurité



CH  
L'ÉCOLE  
DES COURSES HIPPIQUES  
AFASEC

PORTES OUVERTES  
21 MARS 2020



PRENDS LES RÊNES  
DE TON AVENIR

4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> CHEVAL  
CAPA - BAC PRO - BTS  
FORMATIONS ADULTES

ÉCOLE DES COURSES HIPPIQUES AFASEC  
MONT-DE-MARSAN  
Hippodrome des Grands Pins  
05 58 06 81 00



EQUIDIA

0800 009 001 afasec.fr

LES GIRANDIÈRES  
Résidences Seniors

Faites-vous une idée neuve  
des résidences seniors

En France, bientôt  
65  
RÉSIDENCES SENIORS

jours  
PORTES  
OUVERTES  
6 | 7 | 8  
mars 2020



- Votre appartement indépendant à aménager à votre goût.  
*Vous êtes chez vous !*
- Des services et animations toute l'année.  
*Vous êtes bien !*
- Une équipe sur place 24h/24.  
*Vous êtes tranquille !*
- Un restaurant ouvert 7J/7.  
*Vous êtes servi !*
- Votre animal de compagnie bienvenu.  
*Vous êtes ensemble !*

RÉSIDENCE SENIORS  
MONT-DE-MARSAN (40000) • 465, avenue du Peyrouat

www.girandieres.com

0 800 969 696



### Notre territoire a du talent !

Notre centre-ville s'anime, grâce à l'implication de toutes et de tous !

Une association des Cafetiers Hôteliers Restaurants vient de voir le jour pour participer activement à l'animation du centre-ville, créer un climat de solidarité pour aider les nouveaux à s'implanter, et coordonner leurs moyens et leurs idées pour proposer encore plus d'événements festifs et/ou gourmands à Mont de Marsan. Depuis l'été 2019, 15 commerces ont ouvert en cœur de ville. La vacance commerciale est passée de 19% à 14%.

C'est le fruit d'un travail mené de concert avec tous les acteurs du centre-ville. Merci à eux, et merci à tous les montois.es qui font vivre par leur présence ce lieu agréable et plein de bonnes énergies le temps d'une balade, d'un verre, d'une exposition ou d'un achat chez nos commerçants locaux !

Charles Dayot  
président de Mont de Marsan Agglo  
maire de Mont de Marsan

En mars, carnaval va donner des couleurs aux rues du Moun ! Ce moment festif traditionnel où toutes les générations se retrouvent dans une ambiance bon enfant donne des couleurs à notre cœur d'agglo. Gourmandises, bonne humeur et grimaces en tous genres seront au rendez-vous, alors venez nombreux-ses !

Pour la deuxième fois, Mont de Marsan Agglo et ses partenaires organisent une journée de sensibilisation à la cybersécurité à destination des entreprises, des institutions publiques et des particuliers. Mars@Hack 2, LE rendez-vous des hackers et des professionnels de la cyber-sécurité défie les jeunes passionnés en cybersécurité lors d'un challenge informatique. Cette journée fera aussi s'opposer les cyber-combattants de l'Armée de l'Air française et la Royal Air Force britannique autour d'un challenge à grande échelle. À ne pas rater, il va y avoir de l'action !

Il fait décidément bon vivre à Mont de Marsan !

### SOMMAIRE

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>4</b> <b>Portrait</b><br/>■ La success-story d'Elsa Makeup</p> <p><b>6</b> <b>Cœur de Ville</b><br/>■ Quinze nouveaux commerces<br/>■ Programme de ravalement des façades</p> <p><b>8</b> <b>Territoire</b><br/>■ Fibre optique : où en sommes-nous ?<br/>■ Contrat de Ruralité : avancée des projets de l'Agglo<br/>■ Les orientations du Règlement Local de Publicité intercommunal</p> | <p><b>11</b> <b>Dossier</b><br/>■ PLUi : construire un territoire cohérent et attractif</p> <p><b>16</b> <b>Environnement</b><br/>■ Connaissez-vous vraiment le "zéro pesticide" ?</p> <p><b>17</b> <b>Social</b><br/>■ Des cafés parents près de chez vous</p> <p><b>18</b> <b>Vie des communes</b><br/>■ Création d'une aire de covoiturage au Caloy</p> | <p><b>30</b> <b>Jeunesse</b><br/>■ 7<sup>e</sup> édition du Forum Jobs d'été</p> <p><b>31</b> <b>Transports</b><br/>■ Des aménagements sur le réseau Tma</p> <p><b>32</b> <b>Culture</b><br/>■ Calligraphie japonaise et haïkus au programme du Printemps des Poètes à la Médiathèque<br/>■ Théâtre de Gascogne : Oldelaf, entre chanson et humour</p> |
|---|--|--|



**m2m.ag # 23** Directeur de la publication : Charles Dayot Rédactrice en chef : Anne-Marie Commenay  
Rédaction : Mérédith Bague, Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Céline Dodon, Julie Font, Pascal Larrazet, Margot Marcial, François Puyo  
Publicité : Baltazar (Contact : Antoine Roque 06 86 86 33 40)  
Conception graphique : Monsieur Formydable  
Photographies : caféMusic, Mérédith Bague, Sébastien Gormaz, Nicolas Lelievre, Le jardin de Jules, Paul Soubiron, Cyrille Vidal, Shitota Yuri,  
Imprimeur : Lacoste-Roque, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale  
Distribution : Adrexo et les agents de la Ville et de l'Agglo  
Tirage : 30 500 exemplaires  
Dépôt légal : février 2020 / ISSN / 2259-1249

### Clap sur la Ville et l'Agglo !

Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages Facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.

montdemarsan.fr  
Mont de Marsan ma ville  
montdemarsan-agglo.fr  
Mont de Marsan Agglo  
Youtube: Mont de Marsan



m2m

Retrouvez l'actu de la Ville  
de Mont de Marsan P. 19 > P. 29

# Elsa Makeup, youtubeuse-heureuse

**#INFLUENCEUSE** Ses conseils de beauté sont suivis sur Internet par 930 000 abonnés. Explications du phénomène Elsa, jeune Montoise qui fait le buzz.

Frédéric Beigbender était lundi 20 janvier sur le plateau de Canal + aux côtés d'une influenceuse connue. Ce fils de pub comme il aime à le dire s'est montré très critique à l'égard de cette nouvelle forme de communication commerciale. On devine qu'il serait difficile de lui faire changer d'avis, sauf s'il rencontrait la Montoise Elsa Makeup. Il ferait alors la connaissance d'une jeune fille formidable.

Une youtubeuse-heureuse, respectueuse de son public et pour qui les mots "éthique" et "honnêteté de la ligne éditoriale" ont du sens. Son histoire peu commune, son combat contre la maladie puis le handicap, expliquent son parcours hors norme. Elsa a aujourd'hui 29 ans et sa carrière est fulgurante.

## Une belle revanche sur la vie

En 2010, Elsa est inscrite dans un cursus scolaire mais n'est plus une jeune fille comme les autres. Elle se rend à son lycée en fauteuil roulant et ceci depuis l'âge de 14 ans. Alors que les chirurgiens de l'hôpital Necker à Paris tentent de réduire les effets de sa scoliose, un drame survient durant l'opération affectant sa moelle épinière. Paraplégique, Elsa ne remarquera plus. Terrible épreuve. Pour en parler, elle emploie aujourd'hui le terme de "spirale infernale".

Sa première année post-opératoire, Elsa la passe à l'hôpital de Bordeaux. Dans le même temps, elle perd un grand-père auquel elle est très attachée. Le moral est au plus bas. Mais Elsa reprend goût à la vie par un chemin détourné et inattendu : YouTube et ses tutos maquillage. Petit à petit, elle redevient l'ado coquette d'avant l'opération et se lance un défi, tenter l'aventure YouTube. Sa maman Mounette, toujours à ses côtés, ainsi que son petit frère Hugo encouragent cette métamorphose. Elsa se lance en autodidacte, trouve son nom de scène Elsa Makeup, "sans trop se creuser la tête" reconnaît-elle, et se professionnalise au fil du temps.

Les premières vidéos de conseils en maquillage sont mises en ligne dans le plus complet anonymat, mais très vite le compteur des abonnés commence à tourner. Elsa se souvient encore de sa joie lorsque la barre des cent premiers a été atteinte. Sa communauté compte aujourd'hui 930 000 abonnés qui suivent régulièrement ses préconisations ! Qui dit mieux ? Dans le

(petit) monde des influenceuses mode et beauté, pas grand monde en France.

## Une influenceuse fidèle à ses valeurs

En 2020, "Elsa Makeup" est devenue une petite entreprise (sa maman en est salariée). La PDG reconnaît bien gagner sa vie, mais annonce aussitôt le temps passé à exercer son métier. Non, elle ne gagne pas son argent sans efforts. Les voyages promotionnels organisés par de grandes marques dans les endroits les plus prisés du monde, elle y participe et en profite avec sa maman, mais les deux femmes ne perdent pas de vue que ce sont des déplacements professionnels.

Son métier, Elsa l'exerce avec rigueur. "J'ai le luxe de pouvoir dire non" se plaît-elle à dire. Non aux arnaques, non aux émissions bidons, aux produits auxquels elle ne croit pas. Son public le sait et c'est la clé de sa réussite et de sa longévité. Elle enregistre deux à trois vidéos par semaine, soit près d'une heure d'antenne. Il faut consacrer dix fois plus de temps pour arriver à ce résultat. Elle passe aussi beaucoup de temps à échanger avec ses abonnés et autant à

négoier ses contrats avec ses "clients" (grandes marques de cosmétiques). Grâce à du matériel pro, Elsa est autonome : scénarios, prises de vue, montages... elle veut tout gérer.

Que deviendra Elsa la youtubeuse dans cinq ou dix ans ? Elle se pose bien sûr la question mais les épreuves qu'elle a subies par le passé la rendent sereine pour évoquer son avenir. Elle s'attend à vivre encore de belles aventures et confesse les préparer. Lesquelles ? Elsa, si volubile à l'antenne, reste discrète à ce sujet. Écoute-t-elle les sirènes parisiennes qui lui disent de rejoindre la capitale ? Peine perdue, Elsa "influence" mais à 700 km de Paris, ce qui lui offre le recul nécessaire pour garder en tête ses objectifs, ses limites et sa ligne éditoriale. Elle est Montoise, fière de l'être et très attachée à sa qualité de vie, source de son équilibre.

Pour en savoir plus :  [elsamakeup](#)  
"Elsa Make up, mes secrets", publié aux Éditions M6



"Son histoire peu commune, son combat contre la maladie, expliquent son parcours hors norme"

## La technologie devient plus intelligente... et nous ?

**CYBER** Au cours des dernières années, on a assisté à une augmentation rapide de l'adoption des technologies émergentes et par ricochet à une hausse des attaques malveillantes liées à ces nouveaux usages.

Pour la deuxième année, Mont de Marsan Agglo et ses partenaires proposent une journée de sensibilisation à la cybersécurité aux entreprises, institutions et particuliers. Les objets de tous les jours sont de plus en plus intelligents et connectés. À tel point que les entreprises les intègrent pour accroître leur efficacité opérationnelle. Même les institutions s'empressent de mettre en œuvre des solutions intelligentes afin de rendre de plus en plus de services dématérialisés. Quant aux particuliers, leur quotidien est désormais hautement connecté. Faces aux attaques de rançongiciel qui se multiplient, que peuvent faire de plus les entreprises et les institutions pour protéger la confidentialité de leurs données et de celles de leurs clients ? Les particuliers sont-ils assez prudents sur la protection de leur vie privée ? Avec

tous les changements technologiques qui se produisent, on a parfois l'impression qu'il est difficile de suivre le rythme en matière de cybersécurité et pourtant il ne faut jamais sous-estimer la valeur des bonnes pratiques en matière de protection informatique. Aussi, lors du prochain Mars@Hack, Mont de Marsan Agglo, la BA118 et le département "Réseaux et télécommunications" de l'IUT de Mont de Marsan proposent des rencontres avec des professionnels de la cybersécurité. Entre 13h30 et 19h30, en parallèle des défis auxquels se mesureront les joueurs\*, auront lieu des interventions de professionnels, publics et privés, issus du monde de la cybersécurité. Des sensibilisations aux problématiques et enjeux liés à la sécurité des systèmes informatiques seront proposées au grand public et plus particulièrement aux TPE, PME et institutions publiques du territoire.



■ Mars@Hack 2 / Vendredi 17 avril  
Le Pôle / 13h30-19h30

Programme complet à venir sur [montdemarsan-agglo.fr](#)

\* Forte du succès du premier opus, l'armée de l'air défie cette année encore les jeunes passionnés de cybersécurité lors d'un challenge Capture The Flag. Parallèlement au CTF, l'Armée de l'air organise cette année avec le soutien du Commandement de la Cyberdéfense, un exercice de Lutte Informatique Défensive, le CyberCrunch, qui va opposer les cyber-combattants de l'Armée de l'air (ESIOC et EMCyber) et de la Royal Air Force Britannique (591th Signal Unit).



## Faites de la création et reprise d'entreprise

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et de commerce et d'industrie (CCI) des Landes organisent un salon itinérant dédié aux porteurs de projets désireux de créer ou bien de reprendre une entreprise artisanale, commerciale, industrielle ou de services. Pour la 23<sup>e</sup> édition, les Faites de la création et reprise d'entreprise s'installent à Mont de Marsan au siège de la CCI le vendredi 10 avril de 9h à 13h. Toute la matinée, les participants pourront découvrir 4 espaces d'échanges autour des thèmes : "Forgez-vous un mental de gagnant", "Dis-moi ton projet, je te dirai ton statut juridique", "Développer son activité sur les réseaux sociaux" ou "Créer une entreprise rentable". Parallèlement, ils pourront poser des questions lors d'entretiens personnalisés avec plus de 40 experts du réseau de partenaires Entreprendre dans les Landes : professions libérales, organismes financiers et de garantie, organismes d'aides financières, organismes sociaux et assurances, partenaires conseils, collectivités locales.

[landes.cci.fr](#) | [cma-landes.fr](#)

**CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE**



# 75€\*

**SAINT PIERRE DU MONT**  
71 av. du Corps Franc Pommies  
Route de Bayonne  
(en face de Leader Price)  
RDV : 05 58 75 03 24

## Automobile Club Contrôle Technique

Prendre un RDV en ligne  
[www.autoclub40.fr](http://www.autoclub40.fr)

\*Or véhicules gaz ou électrique



## Les commerces réinvestissent le centre ville

**COMMERCES** Depuis 6 mois, une quinzaine de commerces ont ouvert en cœur de ville et la chance n'y est pour rien. C'est plutôt le fruit d'un travail acharné mené de concert.

Depuis l'été 2019, le cœur de ville frémit et la tendance se confirme en ce début d'année. Au total, c'est une quinzaine de commerces qui ont ouvert en cœur de ville. Le taux de vacance commerciale qui était de 19% en 2018 est passé à 14% en hypercentre, soit 60 locaux vides sur les 425 que compte le cœur de ville. Le travail pour inverser la courbe se poursuit et le prochain objectif est de passer sous la barre des 10%. Ceci démontre la dynamique amorcée et l'intérêt porté au cœur de ville par les commerçants sensibles aux efforts faits en matière de réhabilitation de l'immobilier et de l'habitat en cœur de ville. Ces bons résultats sont le fruit de la dynamique "Action Cœur de Ville" enclenchée il y a deux ans par la municipalité et des actions menées au quotidien par l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat pour promouvoir ses commerces

et ses animations. Car en plus d'assurer l'accueil et le renseignement des visiteurs et touristes, l'Office accompagne également les commerçants du centre-ville et œuvre à la promotion de celui-ci, d'où sa triple compétence. Allié indispensable dans la revitalisation du centre-ville, il s'attache à faire vivre le centre, afin que nous ayons du plaisir à y vivre, à y faire nos achats, à y flâner avec nos amis et/ou en famille. L'une de ses principales missions est de lutter contre la vacance commerciale qui sévit depuis plusieurs années dans de nombreuses villes moyennes : un travail de longue haleine ! Pour cela, l'équipe s'est renforcée en 2019 avec l'arrivée de Benjamin Malaty au poste de manager de centre-ville (cf portrait m2m.ag n°20) avec à ses côtés une équipe rapprochée des plus efficace. En 2019, le Pôle a lancé de nouvelles animations : marché des Producteurs de Pays au mois d'août sur la place de la Mairie, concerts

estivaux dans les bars et restaurants, Pass Gourmand qui permet de déguster les saveurs locales dans les commerces de bouche. L'OTCA a également relancé les chèques-cadeaux (vendus à la boutique) utilisables uniquement dans les commerces du cœur de ville.



▲ De gauche à droite : Laurana Mongodin (boutique de l'Office), Benjamin Malaty, Claire Sebert (éditions commerces et réseaux sociaux), Jennifer Lamothe (partenariats commerciaux et événementiel)

## Vos nouveaux commerces du cœur de ville

### Studio photo d'Anaïs Lalanne



Anaïs Lalanne a 26 ans. Elle est photographe professionnelle, diplômée avec mention depuis quatre ans. C'est tout naturellement qu'elle s'est tournée vers un CAP et un BAC Professionnel Photo au lycée professionnel Molière à Orthez. En 2016, elle a obtenu un diplôme de Praticien Photographe à l'École ETPA de Toulouse. "En janvier, j'ai réalisé mon plus grand rêve : ouvrir mon propre studio photo en plein cœur de la ville de Mont de Marsan" explique-t-elle avec enthousiasme. "Je propose des séances photos, portrait, famille, grossesse, nouveaux-nés, mariage, identité etc. tout en mélangeant lumière naturelle et artificielle en fonction des envies". La photographie est pour elle

un moyen d'évasion, de création et de partage. Son objectif : graver à l'infini ce que l'on souhaite ne pas oublier.

8 rue Frédéric Bastiat / 05 58 44 84 50  
www.anaïslalanne.com

### "Le Style de Philomène"



Artisan d'art, modiste depuis 2009, installée depuis 3 ans dans la région, Philomène Olivès crée et confectionne des chapeaux, casquettes en utilisant différentes matières selon la saison. Elle expose depuis plusieurs années sur différents salons et marchés artisanaux de la région. "J'ai eu l'opportunité de faire renaître une ancienne boutique du cœur de ville et c'est l'occasion pour moi de sédentariser mon activité, de fixer ma

cliente et de faire découvrir mon artisanat, en quelque sorte de poser mes valises de chapeaux" précise Philomène. Cet endroit authentique et chaleureux accueillera ses créations dans un cadre qui représente l'âme de son travail. "Depuis le 1<sup>er</sup> février, nous y présentons un petit espace "Bucolique", agrémenté de créations en bois flotté, nichoirs à oiseaux et écureuils, objets de décorations réalisés par des artisans partenaires" conclut-elle.

10 rue Lesbazeilles / 06 17 30 61 36

### Côté Ouest



Ouverte en novembre dernier, Côté Ouest est une boutique d'accessoires de mode au féminin, axée principalement sur des sacs de marque française et italienne.

N'hésitez pas à vous y rendre car pour Lorraine Oswald qui vous accueillera : "Ces sacs représenteront une signature et l'empreinte majestueuse des femmes qui les portent".

25 rue des cordeliers

### Léonidas



La célèbre marque de chocolat Léonidas n'a pas quitté Mont de Marsan ! Vous avez un projet de mariage, une communion, un baptême... vous voulez faire plaisir ou vous faire plaisir... demandez Mme Virgoulay. Elle a repris le magasin de la place Saint-Roch et vous aidera à créer votre composition personnalisée à votre goût, ou à celui de vos proches !

Place Saint-Roch

## Rénovation des façades du centre-ville, la dynamique est lancée !

**MESURES INCITATIVES** La Ville de Mont de Marsan a voté fin 2018 une délibération afin d'obliger les propriétaires d'immeubles situés dans le Cœur de Ville à rénover leurs façades vétustes. Quel résultat en ce début 2020 ?

Sur les 22 façades identifiées dans le périmètre du cœur de ville pour la campagne 2019-2020, 9 propriétaires ont déjà engagé les travaux, 4 ont déposé leurs dossiers de demandes de subventions pour une mise en action en 2020 et 3 n'ont pas répondu. C'est donc plus de la moitié des propriétaires contactés qui s'est mobilisé suite à cette mesure coercitive en faveur du bien vivre dans le cœur de ville ! Rappelons que sur la totalité de travaux engagés, 30% du prix des travaux sont versés sous forme de subvention aux propriétaires.

Pour rappel, la campagne incitative, qui existe depuis 2008 et qui concerne les immeubles situés dans le périmètre d'action du premier programme (Madeleine, Gambetta, rue des Cordeliers), propose également de faire bénéficier aux propriétaires d'une subvention de la Ville.

Renseignements : 05 58 90 90 57  
urbanisme.landes@solih.fr



mes balades  
mes services  
mes commerces

### Suivez les totems !

Parmi les 5 grands défis identifiés pour revitaliser le cœur de ville figure le défi de l'identification et du repérage de son périmètre. Pour diriger le visiteur vers cette zone marchande circonscrite, la Ville fera installer dans quelques jours 10 portes d'entrée du cœur de ville et un jalonnement directionnel efficace. Signal fort et marqueur pour le centre-ville, ce mobilier opérera un retournement d'image et donnera à voir rapidement une première transformation de la ville.



Totems d'entrée  
du cœur de ville



### ▲ 1<sup>er</sup> Salon des Métiers d'Art Landais

Merci au public d'avoir été si nombreux à franchir les portes des Nouvelles Galeries, spécialement ouvertes pour accueillir le Salon des Métiers d'Art Landais, pendant les fêtes de Noël. 36 artisans ont ainsi pu mettre leurs créations à la vente et faire découvrir leur travail pour de futurs contacts.

## Une nouvelle association des Cafetiers Hôteliers Restaurants

La création d'une association est souvent le résultat d'une rencontre et cette observation s'avère juste concernant celle-ci. Au lendemain de la Madeleine 2019, différents cafetiers, restaurateurs et hôteliers se sont retrouvés autour d'une table avec la Régie des fêtes afin de dresser le bilan des ferias. Bastien d'Andrea, propriétaire du Divan, témoigne : "Durant cette réunion, on a senti un élan positif, une envie d'être proactif. Du coup, on a décidé de se revoir". Ainsi est née l'idée de fonder une association et aujourd'hui, c'est chose faite. L'association des Cafetiers Hôteliers Restaurants existe officiellement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle est, à ce jour, composée d'une trentaine de membres, Mohammed Chohra (propriétaire du pub/restaurant O'Green Oak) en est le Président, et son bureau est composé de 8 membres. Son site internet et son identité visuelle sont en cours de construction. Les fondateurs mettent un point d'honneur à ce que chaque adhésion soit motivée par une volonté de s'investir autour de 3 objectifs : participer activement à l'animation du centre-ville, instaurer un climat de solidarité pour aider "les petites affaires" à pérenniser leur activité, unir leurs voix pour être plus forts. Ces principes, ils vont les mettre en application dès le samedi 7 mars à l'occasion du Carnaval, une soirée costumée sur le thème de la nature est organisée au marché Saint-Roch. Ils tiendront avec le Stade Montois Omnisport "le plus grand bar du monde associatif" : 40 m de comptoir tenus dans une ambiance musicale de 18h30 à 3h du matin. Et ils ne s'arrêteront pas là, puisqu'ils proposeront un événement festif et/ou gourmand tous les mois, en s'inspirant du calendrier : les saisons, le carnaval, la Saint-Patrick, etc. Ils espèrent aussi faire de Mont de Marsan "Une ville festive, 0 plastique". À terme, il s'agit d'éliminer tout plastique. Gobelets, shakers, verres à shooter seront remplacés et l'association pourra fournir aux commerces et autres associations du matériel zéro plastique. Ainsi, la durabilité est l'un des leitmotivs de leur projet, tant en termes d'environnement que de pérennisation de leurs actions.

■ Première mise en bouche le 7 mars !

## Contrat de ruralité : les projets agglo prennent forme

**PROXIMITÉ** La mise en place prochaine du bus des services et les pistes d'actions dégagées grâce au diagnostic médical vont permettre d'apporter de nouveaux services au cœur des villages du territoire.

### Bus France Services, de l'information pour tous à "domicile"

Le camping-car connecté "Bus France Services" va bientôt sillonner les communes du territoire pour vous accompagner dans toutes vos démarches de la vie quotidienne, qu'elles touchent à la famille, à la retraite, aux impôts, à l'emploi... Porté par Mont de Marsan Agglomération dans le cadre du Contrat de ruralité, il articule présence humaine (2 agents en permanence) et outils numériques. Ce nouveau service incarne la volonté d'un territoire résolument tourné vers la modernité et l'usage du numérique, mais en conservant des valeurs de relation et d'interaction avec les habitants.

Grâce à ce service itinérant, des agents de Mont de Marsan Agglomération se rendront dans les 16 communes "rurales" du territoire à raison de ½ journées de permanence par commune pour accompagner, aider et conseiller les habitants. L'objectif est de proposer à tous les publics (personnes âgées, jeunes, personnes isolées, en manque de mobilité, ne possédant pas Internet...) une aide aux démarches administratives et à l'accès aux droits (aides légales, impôts, retraite, justice, santé...).

Le démarrage de cette itinérance est prévue à la fin du premier trimestre 2020.

Liste des premiers partenaires : MSA, CPAM, CAF, CARSAT, Pôle Emploi, La Poste, CDAD, Mission Locale, DDGPIR, SNCF, ADIL 40

### Le diagnostic médical comme source de réflexion

Grâce au diagnostic médical, 3 enjeux ont pu être dégagés (cf m2m.ag n°10). Pour répondre à ces enjeux, 2 groupes de travail se sont réunis pour réfléchir à des pistes d'actions. Le cabinet KPMG est désormais en charge de compiler et mettre en forme les nombreuses propositions qui sont ressorties et qui vont être transmises prochainement aux élus.



## Le contrat de territoire "Adour-Chalosse-Tursan/Marsan" est signé

**PROSPECTIVE** Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Charles Dayot et les présidents des communautés de communes d'Aire-sur-l'Adour, de Chalosse-Tursan, des Coteaux-et-Vallées-des-Luys, du Pays-Grenadois, du Pays-Tarusate, et des Terres-de-Chalosse, ont signé, le 14 janvier, le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale (CDCT) "Adour-Chalosse-Tursan/Marsan".

Véritable feuille de route partenariale entre la Région et ce nouveau territoire de projet, le contrat dresse une vision partagée de ses enjeux de développement établie sur la base d'un diagnostic prospectif. Il met également en exergue les projets que ces 7 territoires, qui regroupent au total 142 000 habitants, souhaitent voir se développer. Pour en arriver là, chaque EPCI a été invité à recenser, sur son territoire intercommunal, les projets susceptibles d'être inscrits à ce contrat. Plusieurs comités techniques et de pilotage se sont tenus afin de travailler à cette contractualisation. Des ateliers participatifs ont également fortement contribué à définir la stratégie de développement commune qui s'articule autour de trois défis structurants :

- Le défi du développement durable : agriculture durable, mobilité alternative, valorisation des ressources du territoire... quel modèle de territoire souhaitons-nous voir se développer ?
- Le défi d'une économie agile et novatrice : la

valorisation du capital humain, les synergies entre emploi / formation et activités économiques, l'innovation... Comment faire face aux mutations socio-économiques et permettre à l'économie de s'adapter pour être plus compétitive ?

■ Le défi d'un territoire attractif en phase avec les nouvelles aspirations des populations : le rôle des centralités et le maillage des services, la mise en valeur touristique du territoire, les services favorisant le "vivre ensemble"...

Parmi les projets inscrits au contrat pour Mont de Marsan Agglo, on note la création d'un Centre de ressources cybersécurité, l'élaboration d'un Schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la rénovation du caféMusic', la réalisation d'une étude diagnostic et organisationnelle sur les services sanitaires et médico-sociaux du territoire, la construction d'un restaurant "multi moment" à Saint-Martin-d'Oney, la création d'un logement locatif T3 à Bretagne-de-Marsan et d'une Maison des associations à Campet-et-Lamolère

## Nouvelles communes adhérentes aux Régies intercommunales de l'eau et de l'assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les communes de Saint-Avit (eau et assainissement), Bostens (eau et assainissement non collectif) et Lucbardez et Bargues (eau et assainissement), rejoignent les communes déjà gérées par les 2 Régies intercommunales depuis 2019 : Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont (eau et assainissement), Bretagne de Marsan (assainissement) et Saint-Perdon (eau et assainissement non collectif).

## Télérelève des compteurs d'eau



Le déploiement des 18 000 compteurs "urbains" montois est désormais terminé. En 2020, place au déploiement à Saint-Pierre-du-Mont (5000 compteurs) puis en 2021 aux zones semi-urbaines. Pour rappel, la Télérelève permet : une facturation sur un relevé index, la gestion des alarmes fuites, la constatation immédiate de la panne d'un compteur et une intervention rapide, une transmission des données sur le logiciel de gestion d'exploitation permettant une meilleure gestion de l'approvisionnement en eau...

## Déploiement de la fibre optique : où en sommes-nous ?

**TRÈS HAUT DÉBIT** La fibre optique est une réalité pour 22 000 foyers et entreprises de l'agglomération qui sont désormais éligibles à des offres internet fibre qui leur permettra de bénéficier d'un très bon confort de navigation.

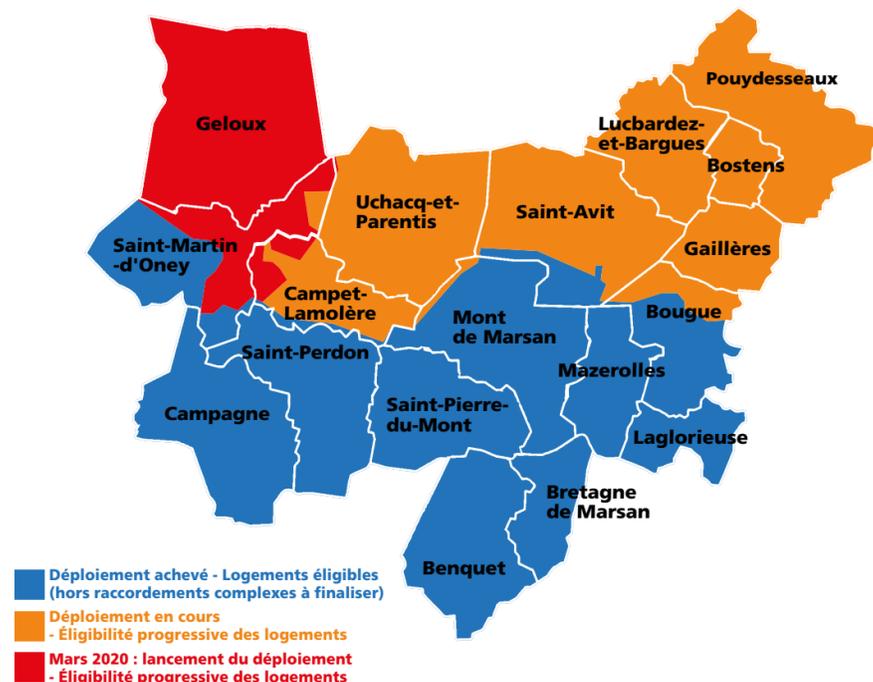
Depuis juin 2016, Orange déploie progressivement la fibre optique sur ses fonds propres jusque chez l'habitant pour répondre aux nouvelles attentes des particuliers et des entreprises : usage simultané de nombreux

équipements numériques, réduction des temps d'envoi de fichiers ou des téléchargements, télétravail, domotique... À ce jour, toutes les armoires à fibre de rue ont été installées et le déploiement se poursuit à un rythme

soutenu. 22 000 foyers et entreprises sont désormais raccordables et peuvent souscrire un abonnement.

Pour suivre son déploiement en temps réel, rendez-vous sur le site [reseau.orange.fr](http://reseau.orange.fr)

### Cartographie du déploiement de la Fibre Orange sur Mont de Marsan Agglo



### Connaître le vocabulaire du déploiement

Dans la chronologie de l'installation, le logement (individuel ou collectif) est d'abord :

- 1/ "adressable" : lorsque la fibre optique est au niveau de votre rue via l'installation par Orange des armoires de rue
- 2/ "raccordable" : lorsque la fibre optique est dans le logement collectif ou au plus proche du logement individuel avec un dernier équipement technique, le point de branchement (PB)
- 3/ "éligible à la fibre" : lorsque les logements sont desservis par les points de branchement. Il faut compter quelques semaines avant que les occupants puissent souscrire un abonnement Fibre auprès de leur fournisseur d'accès Internet.
- 3/ "raccordé" : lorsque la fibre optique est dans le logement et utilisable par l'habitant.

### Journées d'information sur les recrutements de la BA118

En préfiguration du Village des métiers de la sécurité, organisé par le CIRFA de la BA 118 le samedi 16 mai place de la Mairie, deux demi-journées d'information sur les postes à pourvoir sur la base aérienne de Mont de Marsan seront mises en place sur les quartiers prioritaires. Des représentants de l'Armée de l'air, de l'Armée de Terre, et de la Marine nationale vous accueilleront samedi 28 mars à La Passerelle du Peyrouat et samedi 4 avril à La Passerelle de La Moustey, de 14h à 17h. Le samedi 16 mai, vous pourrez assister à une présentation des métiers de la sécurité et écouter des témoignages de jeunes recrutés sur le territoire montois. Seront représentés : l'Armée de l'Air, l'Armée de Terre, la Marine Nationale, la Gendarmerie nationale, la Police nationale, la Police municipale et le SDIS 40. Les recrutements vont du "sans diplôme" au Bac+5, de 17 à 30 ans, avec toutefois, pour les jeunes générations, l'obligation d'avoir fait sa Journée Citoyenne.



## AGGLO / TERRITOIRE



## Des orientations fortes pour préserver la qualité visuelle et paysagère du territoire

**RLPi** À partir du diagnostic effectué et des concertations menées (cf précédents m2m.ag), les orientations du futur Règlement Local de Publicité Intercommunal ont été validées par les 18 Conseils municipaux puis le Conseil communautaire. Présentation des axes retenus.

En 2018, le diagnostic du territoire réalisé en matière de "publicité - enseignes - pré-enseignes" a mis en avant des infractions au règlement national de publicité et/ou aux règlements locaux de publicité en vigueur : présence de nombreux dispositifs scellés au sol dans les communes inférieures à 10 000 habitants, de la publicité en zone Natura 2000, de nombreuses pré-enseignes et des dispositifs publicitaires lumineux non autorisés dans les règlements locaux... Au delà, de nombreux dispositifs publicitaires et d'enseignes ont un impact qui nuit à l'environnement. On peut citer : des axes saturés par des dispositifs publicitaires sans qu'ils soient infraction, une qualité et un entretien du matériel défectueux, voire abandonné, un manque d'harmonie des matériels publicitaires, des friches commerciales avec des dispositifs laissés sur place, un paysage urbain dégradé avec des dispositifs mal intégrés dans le paysage ou disproportionnés par rapport à leur environnement, la présence de nombreux dispositifs 4x3 (12m<sup>2</sup>), des enseignes sur bâche et sur clôture non aveugle, une accumulation d'oriflammes et une forte densité d'enseignes scellées au sol qui par leur format s'apparentent à des publicités au sol et contribuent à dégrader les paysages urbains.

### Des enjeux multiples pour le territoire

À l'issue de ce constat, les enjeux identifiés sont les suivants :

- préserver les communes des dispositifs publicitaires présentant une ambiance paysagère forestière agricole et naturelle,
- valoriser les enseignes en les intégrant au mieux dans le bâtiment et le paysage,
- protéger les paysages les plus intéressants et éviter leur banalisation par la pollution visuelle des publicités,

- prendre en compte la perception du paysage urbain depuis le réseau routier principal,
- valoriser des éléments de patrimoine architectural et la qualité des paysages identifiés et répertoriés dans le PLUi
- proposer aux Maires d'interdire la publicité sur les immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresque par les communes,
- définir les règles dans les coeurs de bourg pour valoriser le patrimoine bâti,
- traiter les séquences des entrées de ville et des voies de communication dans la zone urbaine en fonction des enjeux paysagers traversés,
- identifier les secteurs déjà mités et sur lesquels aucun projet de requalification n'est en cours et accepter sur ces sites un affichage plus libre,
- limiter les formats, dédensifier la publicité et mettre en place des règles permettant de distinguer les scellés au sol publicitaires des scellés au sol d'enseignes,
- identifier un parcours permettant de découvrir le coeur de ville sans être obligatoirement assailli par des zones commerciales ou industrielles peu qualitatives : parcours orienté pour les visiteurs et leur offrir une découverte qualitative de la ville,
- créer un régime spécifique pour les zones d'activité et les centres commerciaux,
- préserver les centres à vocation commerciale en délimitant un zonage et définissant des règles dans ces secteurs en harmonie avec les caractéristiques du tissu urbain en intégrant les règles de la charte des enseignes publicitaires et commerciales de Mont de Marsan,
- limiter la publicité aux seuls mobiliers urbains dans les communes de plus de 10 000 habitants.

montdemarsan-agglo.fr  
rlpi@montdemarsan-agglo.fr

### 12 orientations validées

À partir des enjeux établis et avant d'arrêter le RLPi, Mont de Marsan Agglomération et les 18 communes de l'agglo ont validé les orientations suivantes :

#### Orientations générales communes aux publicités et aux enseignes

- **Orientation 1** : exiger une qualité de matériel et d'entretien pour tous les dispositifs, et assurer une meilleure insertion des dispositifs,
- **Orientation 2** : protéger les espaces paysagers dans les secteurs agglomérés,
- **Orientation 3** : créer un itinéraire touristique sans publicité ni scellé au sol traversant d'est en ouest les communes urbaines de Mont de Marsan et Saint-Pierre du Mont,
- **Orientation 4** : fixer des horaires d'extinction pour tous les dispositifs éclairés.

#### Orientations pour la publicité

- **Orientation 5** : interdire la publicité dans les centres villes et coeurs de bourg, dans les zones naturelles en agglomération, et en zone résidentielle,
- **Orientation 6** : limiter la densité en zone d'activités économiques et commerciales,
- **Orientation 7** : réduire les formats publicitaires scellés au sol à 10,50m<sup>2</sup> au lieu de 12m<sup>2</sup>
- **Orientation 8** : laisser une liberté sur le mobilier urbain publicitaire,
- **Orientation 9** : autoriser et encadrer la publicité numérique dans la zone d'activité économiques et commerciales.

#### Orientations pour les enseignes

- **Orientation 10** : réduire l'impact des scellés au sol en distinguant les scellés publicitaires des scellés des enseignes par la diminution des formats à 8m<sup>2</sup> pour les enseignes et un dimensionnement sous forme de "totem",
- **Orientation 11** : intégrer les enseignes murales dans l'architecture du bâtiment en application de la charte des enseignes de Mont de Marsan en cœur de ville, zones paysagères, zones résidentielles et zone hors agglomération,
- **Orientation 12** : limiter l'utilisation des clôtures et des enseignes en toiture.

### Calendrier

- Délibérations sur le bilan de concertation et arrêt du RLPi en avril - mai
- Avis des personnes publiques associées entre juin et août
- Enquête publique en septembre - octobre
- Délibération approuvant le RLPi en décembre 2020
- Deux ans pour mettre les dispositifs publicitaires en conformité ou six ans pour les dispositifs d'enseignes

### Télex

► Vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu de travail ? Votre entreprise déménage ? Vous changez d'entreprise ? Action Logement apporte des solutions pour faciliter la mobilité des salariés : parlez-en à votre entreprise [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) ► Souffrance au travail / [www.souffrance-et-travail.com](http://www.souffrance-et-travail.com)



## UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

**PLUi** Voté en décembre dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme commun à l'échelle de l'agglo qui s'est substitué aux Cartes Communales et aux PLU communaux. Il a pour vocation de construire, dans les prochaines années, un territoire cohérent et attractif qui tient compte des spécificités environnementales de notre territoire. Focus.

Vous habitez dans une commune, mais vous travaillez ou étudiez sans doute dans une autre. En une journée, vous traversez probablement plusieurs communes pour y trouver les services dont vous avez besoin : transports en commun, courses, médecin, activité sportive ou de loisir préféré... Habiter, se déplacer, travailler, consommer, profiter de son cadre de vie... Quand on multiplie ces actions par 55 000, soit le nombre d'habitants de Mont de Marsan Agglomération, il faut une sacrée dose d'anticipation et d'organisation pour éviter la pagaille. Pour coordonner ce fourmillement humain, les élus communautaires ont engagé, en 2015, un dispositif élaboré : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

### Le PLUi, un document "durable"

Tout PLUi se doit de suivre la réglementation du droit des sols et s'inscrire dans les principes du code de l'Urbanisme (article L 121-1). La construction du PLU communautaire a donc été pensée dans le respect des objectifs

du développement durable :

- l'équilibre entre :
  - le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la mise en valeur des entrées de ville et le développement rural,
  - l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et des paysages naturels,
  - la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables,
  - la diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins présents et futurs,
  - la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie, la production d'énergies renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en état

des continuités écologiques et la prévention des risques, des pollutions et des nuisances.

### Le PLUi pour réduire l'étalement urbain

Parallèlement, d'autres textes ont servi de base à l'élaboration du PLUi. Si les enjeux environnementaux, la mobilité, l'économie, l'habitat sont apparus comme des axes importants dans la rédaction du document d'urbanisme, le point central a été la volonté de réduire la consommation foncière (cf p14) : la Loi d'Orientation Agricole impose une économie de 50%, le Schéma de cohérence territoriale (ScoT communautaire voté en 2014) prévoit une économie de foncier tout en respectant une certaine progressivité et en tenant compte du rythme de développement des communes, le schéma régional d'aménagement du territoire (SRADDET) impose quant à lui, une économie de 50%. Les élus se sont aussi inspiré de l'esprit de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) qui préconise de rapprocher les populations des lieux de services et d'emploi.



## Comprendre les différents documents du PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est composé de différents documents, dont les principaux sont :

### ■ Le Rapport de présentation

Il contient les éléments de contexte et de compréhension de l'élaboration du PLUi : il établit un état des lieux du territoire et de ses perspectives d'évolution, il dresse l'état de la situation environnementale et évalue l'impact du projet sur l'environnement. Il contient également les justifications des choix retenus pour l'élaboration du Plan.

■ **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, composé des grandes orientations du projet politique. Pour rappel, les orientations du PADD sur Mont de Marsan Agglo portaient sur 3 axes : une politique d'aménagement qualitative, dense et inclusive, respectueuse des caractères urbains et ruraux des paysages ; une agglomération au soutien des initiatives économiques ; un territoire durable.

■ **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** Elles servent de règlement pour les zones appelées "AU" (À Urbaniser).

■ **Les annexes ont un rôle d'information** : on y retrouve de nombreux documents comme les servitudes d'utilité publique, les servitudes d'urbanisme...

■ **Le Règlement**, composé d'une partie rédigée et de plans de zonages. C'est le document majeur du PLUi.

# Le règlement du PLUi, c'est quoi ?

**ORIENTATIONS** Le règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal indique les dispositions réglementaires liées au droit de constructibilité et d'aménagement. Il précise des règles relatives à la protection du patrimoine paysager et du cadre de vie, à la mixité des usages (habitat, espaces verts, commerces, artisanat, agro-tourisme...), à la qualité architecturale, urbaine et paysagère des nouvelles constructions...

## Le règlement écrit

Il détaille les règles qui encadrent les futurs projets des tissus urbains, agricoles et naturels du territoire. Plusieurs thématiques sont abordées.

### 1. Usage des sols et destination des constructions

- 1.1. Destinations, sous-destinations, usages et affectations des sols, natures d'activités interdites
- 1.2. Destinations, sous-destinations et natures d'activités soumises à des conditions particulières
- 1.3. Mixité fonctionnelle et sociale

Qu'est-ce qui est autorisé sous conditions ?

Qu'est-ce qui est interdit ?

Existe-t-il des particularités sociales ou fonctionnelles à renforcer ?



### 2. Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

- 2.1. Volumétrie et implantation des constructions
- 2.2. Insertion architecturale, urbaine, paysagère et environnementale
- 2.3. Traitement environnemental et paysager des espaces non bâtis et abords des constructions
- 2.4. Stationnement

Quelle place donnée aux voitures et leur stationnement ?

Comment intégrer et/ou préserver la nature et la biodiversité dans les secteurs construits ?

Comment implanter et dimensionner les nouvelles constructions ?

Quelle forme architecturale et quels aspects souhaits pour préserver l'identité du territoire ?



### 3. Equipements et réseaux

- 3.1. Conditions de desserte des terrains par les voies publiques ou privées, accès et obligations imposés en matière d'infrastructures
- 3.2. Conditions de desserte des terrains par les réseaux publics d'eau, d'énergie, d'assainissement, et par les réseaux de communication électronique

Quelles connexions routières et accès à mettre en place depuis ces constructions ?

Quels raccordements depuis les réseaux publics d'eau, d'assainissement, d'énergie et de communication électronique à installer ?



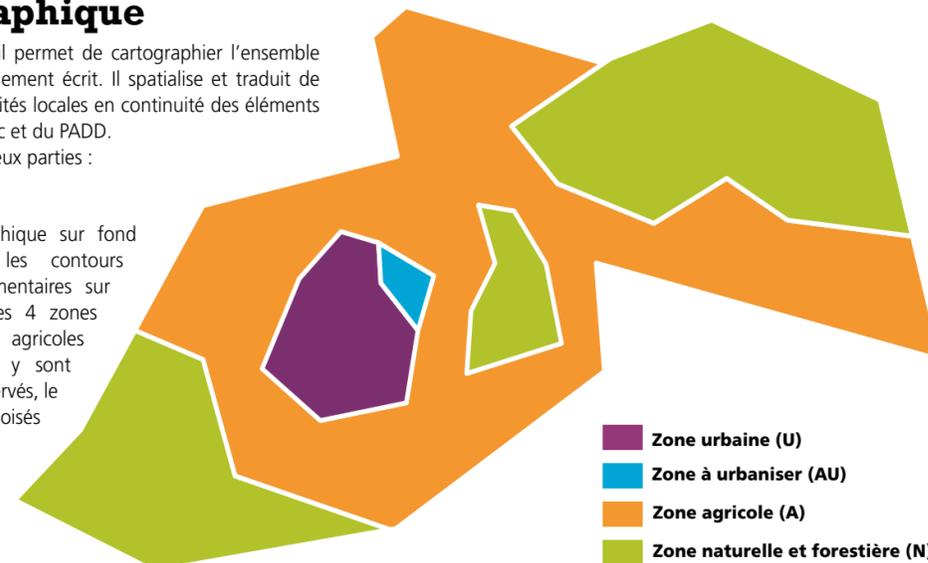
## Le règlement graphique

Complémentaire du règlement écrit, il permet de cartographier l'ensemble des dispositions indiquées sur le règlement écrit. Il spatialise et traduit de façon réglementaire toutes les spécificités locales en continuité des éléments et des enjeux pointés lors du diagnostic et du PADD.

Le règlement graphique se divise en deux parties :

### 1) Le zonage

Il est composé d'une planche graphique sur fond cadastral délimitant précisément les contours des quatre différentes zones réglementaires sur l'ensemble du territoire. Au-delà des 4 zones principales urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles, d'autres prescriptions y sont inscrites comme les emplacements réservés, le patrimoine bâti protégé, les espaces boisés classés, les cœurs d'îlots à préserver...



- Zone urbaine (U)
- Zone à urbaniser (AU)
- Zone agricole (A)
- Zone naturelle et forestière (N)

### La zone urbaine

Secteurs déjà urbanisés pouvant comporter des constructions à usage résidentiel, industriel, commercial, artisanal, touristique ou d'équipement public ;

Secteurs desservis par des équipements suffisants (eau, électricité, voie publique...) pour autoriser les constructions à venir ;

Secteur où un travail de densification doit être porté pour prohiber le mitage

### La zone à urbaniser

Les secteurs à caractère naturel destinés à être ouverts à l'urbanisation ;

Secteurs dotés d'équipements de dimension insuffisante (eau, électricité, voie publique...) en périphérie immédiate ;

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) définissent les conditions d'aménagement et d'équipement

### La zone agricole

Secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économiques des terres agricoles ;

Secteurs accueillant des constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, aux équipements collectifs ou à des services publics qui ne sont pas incompatibles avec l'exercice de l'activité agricole

### La zone naturelle

Secteurs équipés ou non à protéger en raison de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt (esthétique, historique ou écologique) ;

Secteurs accueillant seulement des constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et forestière, à des équipements collectifs ou des services publics, à l'activité touristique ;

Secteurs à caractère d'espace naturel.

### 2) Les cartes thématiques

Chaque zonage peut faire l'objet d'un redécoupage plus détaillé pour localiser le périmètre d'application de certaines dispositions réglementaires.

## Des règles communes

La mairie de votre commune sera toujours votre guichet de dépôt pour les demandes d'autorisation. Ce qui va changer, c'est la mise en commun de règles à l'échelle des 18 communes, de façon à les harmoniser pour tous les habitants de l'agglomération.

### Les objectifs ont reposé sur trois axes :

- favoriser un développement économique structurant, en développant l'attractivité du territoire et l'innovation, et en s'appuyant sur les ressources économiques et savoir-faire locaux,
- aménager harmonieusement le territoire, en réduisant la consommation foncière à des fins urbaines et en agissant sur les politiques de peuplement,

- préserver les ressources environnementales et patrimoniales en tenant compte des ressources naturelles et paysagères dans tout projet d'aménagement.

### L'environnement

Le PLU intercommunal fait l'objet d'une étude environnementale qui passe au crible toutes les dispositions réglementaires et toutes les

propositions de zonages, de façon à s'assurer que les choix ne portent pas atteinte à l'environnement. Par exemple, en matière de lutte contre la pollution des eaux, l'assainissement collectif devient obligatoire pour tout projet de développement dans une commune.

### Le développement économique

Il faut faire des efforts sur le foncier qu'il soit

commercial, destiné aux parcs d'activités ou dédié aux énergies renouvelables. En ce sens la reconquête des friches est essentielle.

### L'autre objectif est de maintenir l'équilibre commercial de l'agglo :

- conforter l'activité commerciale des villages et des commerces de proximité montois et Saint-Pierrois

- renforcer la place du centre-ville de Mont de Marsan comme cœur commercial de l'agglo

Les surfaces agricoles sont véritablement protégées pour favoriser les circuits courts et les maraichages.

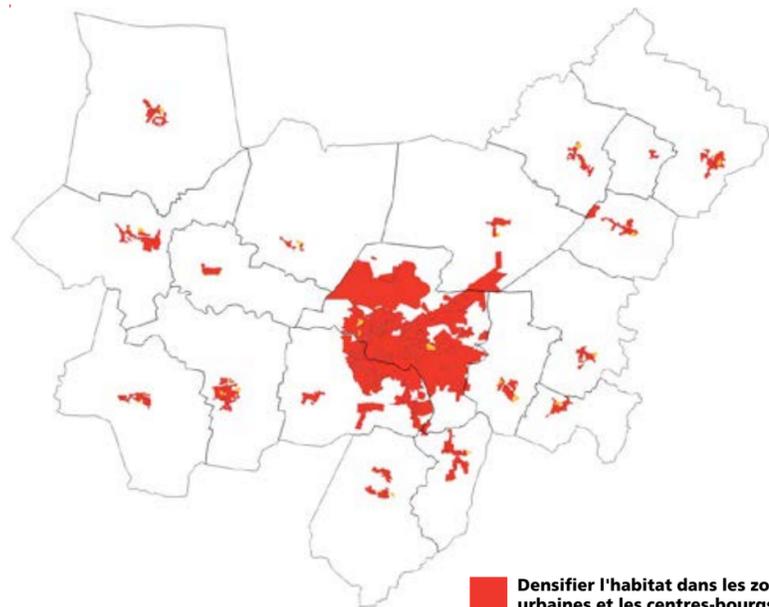
# La consommation foncière au cœur des débats

**HABITAT** L'objectif est double : continuer à accueillir de nouvelles populations tout en réduisant la consommation de foncier dans l'aire urbaine comme dans les communes rurales.

La mise en place du PLUi sur Mont de Marsan Agglo a suivi les préconisations légales, en particulier l'objectif chiffré d'une réduction de 50% des consommations foncières. Un objectif partagé par l'ensemble des communes.

Un peu de pédagogie est nécessaire pour comprendre que réduire la consommation foncière sur le territoire, ce n'est pas réduire notre capacité d'accueil des habitants, mais c'est les accueillir différemment d'il y a trente ans. On s'aperçoit que finalement, autrefois, le bâti dans les villages étaient plus dense que ce que l'on

peut imaginer. Aujourd'hui, toutes les communes pourront continuer à accueillir de nouveaux citoyens et poursuivre leur croissance, mais en préservant la qualité du territoire et ses richesses, qu'elles soient patrimoniales (paysages, architecture) ou économiques (agriculture, forêt...). Cette préservation, qui passe désormais par des politiques d'urbanisation plus adaptées, participe fortement à la préservation de l'environnement. En effet, les études récentes montrent que la perte de biodiversité est liée à l'étalement urbain et au mitage des zones rurales.



## La concertation du PLUi en chiffres



## Un projet partagé

**CONCERTATION** Tout au long de sa rédaction, le PLUi a été un levier de concertation et de participation citoyenne.

Le projet a fait l'objet de nombreux échanges entre les communes, en Conseils municipaux et communautaires. La conférence intercommunale des Maires s'est également réunie pour valider les grandes étapes de l'élaboration du projet. Le diagnostic et les grandes orientations du PADD ont été présentés le 10 octobre 2017 aux personnes publiques associées, les objectifs de consommation foncière l'ont été le 12 décembre 2018, puis les règlements et zonages le 13 mars 2019.

### Des habitants acteurs

Dès son lancement, les habitants ont été informés et consultés (cf encadré). Les demandes formulées ont été analysées au regard des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi, et des cadres définis par les élus en matière de développement urbain et de réduction de la consommation foncière. Les demandes conformes aux orientations du futur PLUi ont été intégrées dans le projet. Après avoir tiré le bilan de cette concertation, le projet a été arrêté par délibération en date du 12 avril 2019.

### Une enquête publique suivie

Le PLUi a été soumis à enquête publique du 9 septembre au 11 octobre 2019 :

- 40 permanences ont été organisées sur l'ensemble du territoire soit 2 pour chaque commune rurale et 4 pour les communes urbaines (Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont).

- 192 observations ont été annotées dans les registres mis à disposition.

- 181 personnes ont pu rencontrer les commissaires enquêteurs.

Toutes les observations ont fait l'objet de réponses de la part de Mont de Marsan Agglomération et chaque observation a été traitée et a donné lieu à un avis de la commission d'enquête (ces observations et réponses figurent en annexe de la délibération).

Un document d'urbanisme étant un document vivant, le PLUi pourra évoluer lors des prochaines années, au regard de ce qui se passe sur les zones à urbaniser.

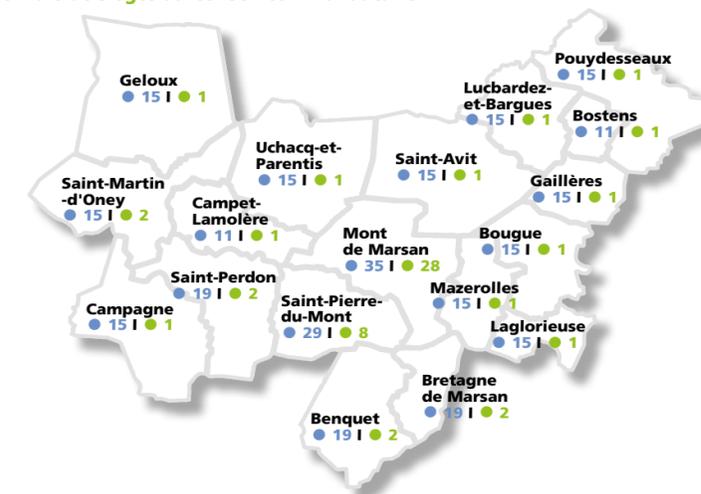
# Élections municipales et intercommunales 2020, ce qu'il faut savoir

**SCRUTIN** Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les électeurs seront appelés à élire, pour une durée de 6 ans, leurs conseillers municipaux. Une fois élus, les conseillers municipaux éliront parmi eux le maire de la commune qui sera chargé de présider le Conseil municipal.

Cette élection se fait par suffrage universel direct de liste et l'attribution des sièges s'effectue à la majorité absolue et à la représentation proportionnelle, selon la plus forte moyenne. Avec la mise en place, depuis 2014, de l'élection communautaire au suffrage universel direct "fléché", les électeurs habitant une commune de plus de 1000 habitants désigneront, aux mêmes dates et à l'aide d'un même bulletin présentant une double liste, leurs représentants au sein du Conseil communautaire de Mont de Marsan Agglo. Dans les communes de moins de 1000 habitants, ils seront désignés par les conseils municipaux.

## Combien seront-ils à vous représenter ?

● Nombre de conseillers municipaux  
● Nombre de sièges au Conseil communautaire



### JE VOTE

DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 1000 HABITANTS MEMBRE D'UNE INTERCOMMUNALITÉ

Sur le bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal. Au moment du vote, il est possible de rayer des noms et d'ajouter d'autres candidats déclarés sur un autre bulletin.

Attention, il n'est pas possible de proposer, sur le bulletin, le nom de quelqu'un qui n'est pas candidat. Les conseillers communautaires sont, en fonction du nombre de représentants dévolus à la commune : le maire, les adjoints dans l'ordre de leurs élections et ensuite les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages obtenus aux élections, c'est ce que l'on appelle dans "l'ordre du tableau".

### JE VOTE

DANS UNE COMMUNE DE + DE 1000 HABITANTS

Sur le même bulletin de vote figurent les candidats au conseil municipal et, parmi eux, ceux qui souhaitent aussi siéger au conseil communautaire ou métropolitain.

Chaque équipe candidate doit proposer un bulletin de vote unique, sur lequel figurent deux listes de noms : l'une pour les candidats au conseil municipal, l'autre pour ceux qui sont candidats au conseil communautaire. Les conseillers communautaires sont donc obligatoirement des élus du conseil municipal. Attention, il ne faut ni ajouter, ni rayer des noms. Le bulletin serait considéré comme nul.

### L'après 22 mars

Les élections seront suivies, dans un délai de quatre semaines au maximum, de l'installation du Conseil communautaire, composé de conseillers élus soit directement par les électeurs (communes de plus de 1000 habitants), soit indirectement par le Conseil municipal pour les communes de moins de 1000 habitants. À son tour, le Conseil communautaire élira son président, les vice-présidents et les membres du Bureau communautaire.

Publicité

**Menuiserie aluminium LAND'ALU**  
Neuf & Rénovation

Portes - Fenêtres ALU et PVC  
Vérandas  
Portails  
Volets roulants, etc.

401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN  
05 58 06 23 02 - www.landalu.com - landalu@hotmail.fr

Publicité

**AGENCE Baltazar Média**

**VOTRE PUBLICITÉ ICI**

Contactez la régie publicitaire

Antoine Roque  
06 86 86 33 40  
antoine.roque@baltazar-media.fr

1 Allée Verdi • 40000 Mont-de-Marsan  
05 58 79 25 14 • www.baltazar-media.fr

### Télex

► Service de mise en relation parents et baby-sitters / BJI Mont de Marsan - 05 58 03 82 63 ► Simple, pratique, économique, pour vos déplacements sur l'ensemble du territoire de Mont de Marsan Agglo pensez Tma ! Choisissez le bus / bustma.com

# Tout ce que vous pensez savoir sur le "zéro pesticide"

**ENVIRONNEMENT** Dans le cadre du PCAET\*, Mont de Marsan Agglo s'est engagée à faire évoluer ses pratiques de désherbage pour ne plus avoir recours aux pesticides. Cette gestion plus écologique des espaces entraîne l'apparition de nouveaux paysages urbains, des "mauvaises" herbes qui portent bien mal leur nom. Votre m2m.ag tord le cou à quelques idées reçues sur le sujet.

**"Les mauvaises herbes, ça fait sale !"**

**Non**, la végétation spontanée est le signe d'une gestion plus naturelle des espaces et non d'un manque d'entretien. L'évolution des méthodes de désherbage et des produits utilisés permet de mieux protéger l'environnement mais aussi la santé des habitants.

**"Les mauvaises herbes ne servent à rien"**

**Si**, elles sont d'une grande utilité : beaucoup protègent le sol de l'érosion, certaines sont comestibles, toutes accueillent une faune aussi minuscule que variée et participent de fait à la biodiversité.

**"Du désherbant sur 2m² devant chez moi, ça ne pollue pas"**

**Si**, les produits appliqués sur une surface imperméable sont entraînés avec les eaux pluviales et se retrouvent directement dans les ruisseaux. Ce ruissellement pollue de manière durable les cours d'eau.

**"Utiliser des produits phytosanitaires coûte moins cher que les alternatives"**

**Non**, car l'usage de pesticides se répercute sur le traitement et le prix de l'eau, l'élimination des déchets associés mais aussi l'achat d'équipements nécessaires à leur stockage et à leur utilisation.



Plus d'informations dans le dépliant "Zéro Pesticide" à retrouver sur [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)

\* Plan Climat-Air-Énergie Territorial

## Une yourte sensorielle à Mazerolles

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, du 23 au 27 mars, l'équipe du RAM du Marsan vous invite à Mazerolles pour partager une expérience artistique et sensorielle inédite. Dans une véritable tente inuit de 30m², un parcours sensoriel comprenant plusieurs espaces (coin chuchoterie, éveil aux sons, labyrinthe textile...) attend les enfants dès 6 mois et jusqu'à 4 ans. Un outil pour développer leur curiosité, leur imagination et leur créativité tout en éveillant leurs sens.

■ **Mercredi 25 mars**, salle des fêtes de Mazerolles Gratuit, sans inscription



## Le rendez-vous des parents et futurs parents

**PARENTALITÉ** Entre janvier et juin, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Marsan organise chaque mois des cafés parents dans différentes communes de l'agglo. Prochains rendez-vous à Lucbardez et Mont de Marsan.

**C'**est dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la parentalité que le Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Marsan, met en place ces soirées gratuites et ouvertes à tous (parents, futurs parents, grands-parents, assistants maternels...). Organisés autour de la thématique de l'accueil du jeune enfant, ces moments conviviaux sont à la fois un espace de parole et un relais d'informations.

### Rencontres et partages

Au total, entre janvier et juin, sept rencontres auront lieu dans différentes communes de l'agglomération. L'objectif est également de mieux faire connaître le RAM et ses missions sur des secteurs où son champ d'action est encore peu étendu.

Renseignements : RAM du Marsan  
05 58 46 24 70 | [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)

## La Plateforme Sociale accompagne vers le numérique !

**TIC** Vous souhaitez vous initier aux outils informatiques ou vous perfectionner dans ce domaine ? Les ateliers informatique de la Plateforme Sociale du Marsan sont faits pour vous.

Mis en place début février, ces ateliers gratuits et ouverts à tous visent à lutter contre l'exclusion numérique – 1 français sur 5 a encore des difficultés à se servir de l'outil informatique – en proposant d'explorer par petits groupes les technologies numériques de manière ludique et pédagogique. À cette occasion, la salle multimédia de la Plateforme Sociale du Marsan est mise à disposition, mais les usagers peuvent, s'ils le souhaitent, venir avec leur propre matériel. Après la découverte du monde informatique (utilisation d'une souris et d'un clavier, fonctionnalités de base...), la deuxième séance sera consacrée à Internet (recherches sur un navigateur, boîte mail...). Rendez-vous mardi 25 février à 10h30.

Renseignements et inscriptions auprès de l'agent d'accueil  
Plateforme Sociale du Marsan : 05 58 51 84 50  
Plus d'infos : [montdemarsan-agglo.fr](http://montdemarsan-agglo.fr)

### Les prochains rendez-vous :

- 10 mars, 20h, Lucbardez-et-Bargues (salle du Conseil municipal)
- 14 avril, 20h, Mont de Marsan (centre de loisirs de Nahuques)
- 12 mai, 20h, Saint-Pierre-du-Mont (salles 7 et 8 maison des associations)

Publicité

## En Mars, venez découvrir votre nouveau parc de véhicules d'occasion.



Découvrez un large choix avec plus de 50 voitures d'occasion, ainsi que l'ensemble de nos services et financements.

**Chez Volkswagen Mont de Marsan**  
2505 avenue du président Kennedy  
40280 Saint Pierre du Mont



**Das WeltAuto.**  
Les occasions garanties



### ▲ Connaître la fréquentation des Neuf Fontaines

Après un passage par le site de Castets à Bougue, l'écompteur va être déplacé aux Neuf Fontaines à Bostens à l'occasion du prochain chantier-école organisé avec le lycée forestier de Sabres. Il permettra d'établir un suivi au jour le jour de la fréquentation de cet espace protégé intégré au Parc Naturel Urbain du Marsan, et ainsi de connaître précisément le nombre de visiteurs qui viennent s'y ressourcer sans déranger les emblématiques Cistudes d'Europe.

[parcnatureldumarsan.fr](http://parcnatureldumarsan.fr)

Publicité

## Une maison neuve facile à acheter

• MONT DE MARSAN • LAGLORIEUSE  
• CAMPET-ET-LAMOLÈRE

Propriétaire de votre maison pour le prix d'un loyer



Prêt à Taux Zéro%

Exemple de prix :  
**Maison avec auvent**  
terrain environ 430 m<sup>2</sup> (garage)  
tous frais annexes compris  
livrée clés en main (RT 2012)  
Prix à partir de : **T3 152 700 €**

Une maison neuve bien à soi, moins chère que partout ailleurs, terrain et tous frais annexes compris.

**LES CASTORS LANDAIS** - Les meilleurs prix - Tout compris.  
6 place Saint Roch - MONT DE MARSAN - T. 05 58 75 05 85 - [lescactorslandais@orange.fr](mailto:lescactorslandais@orange.fr)

### Télex

► **Vesti Boutique de la Croix Rouge** / Installée à la Plateforme Sociale (chemin de l'évasion Mont de Marsan), ouverte à tout public : bénéficiaires des associations d'aide aux balades en cœur de ville / [visitmtdemarsan.fr](http://visitmtdemarsan.fr) > À voir, à faire ► **Atelier Vélo Participatif** d'Auto Réparation / Ne jetez plus votre vélo !!! Mercredi 14h-17h et samedi 9h-13h personnes comme simple amoureux des bonnes occasions. Du lundi au vendredi 10h-12h et le mercredi et jeudi 14h-16h30 ► **Concertation** / Partagez avec nous votre regard d'habitant sur les / Atelier Mont 2 Roues 29 rue du Ruisseau Mont de Marsan – Sur RDV 07 82 43 59 00 ► Un site internet d'informations général pour bien vivre avec son âge [www.pourbienvivre.fr](http://www.pourbienvivre.fr)

# Création d'une aire de covoiturage au Caloy

**STATIONNEMENT** L'Agglo a engagé en début d'année des travaux en vue de la création d'une aire de covoiturage aux portes de l'agglomération et à proximité de l'A65, sur la commune de Gaillères, lieu-dit du Caloy.

Déjà utilisé par les automobilistes pour mutualiser les véhicules, le site sera désormais clairement identifié comme aire de covoiturage auprès des usagers et des applications dédiées, avec la création de 40 places de stationnement gratuites, 2 places pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que 3 arrêts minute. Sa mise en service est prévue au printemps 2020.



## Un nouvel outil d'aménagement durable du territoire

Outre la réduction de l'utilisation des véhicules carbonés, cette aire de covoiturage sera également un espace de préservation des écosystèmes en s'inscrivant dans une trame verte et bleue (TVB). Cet outil d'aménagement du territoire vise à reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle nationale pour permettre aux espèces animales et végétales d'assurer leur survie. Pour ce faire, une mare et des haies favorables aux insectes pollinisateurs seront mis en place sur la zone de covoiturage. Des supports informatifs et pédagogiques seront également installés afin de sensibiliser les automobilistes à leur environnement.

Coût total des travaux : 306 560€ TTC  
 Financeurs : Mont de Marsan Agglomération, État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local - DSIL), SYDEC, Département des Landes



## ▲ Les 25 ans du 1<sup>er</sup> bolsín de France

13 mai 1995 - 10 mai 2020 : 25 ans que le Cercle Taurin Soledad de Bougue aide les jeunes toreros à émerger, tout en proposant une journée festive familiale. Depuis sa création, l'objectif du bolsín est inchangé : offrir, à de jeunes novilleros, une opportunité de toréer. Mission pleinement réussie avec pas moins de 250 apprentis toreros passés par Bougue dont certains qui ont accédé au statut de torero : Cesar Jimenez, Fernando Cruz, Alejandro Talavante, Alvaro Lorenzo ou bien Sébastien Castella. Chaque année, familles, copains et aficionados passe une journée conviviale avec les qualifications du matin où les jeunes toreros tentent de se qualifier face à des vaches (entrée libre) puis lors du repas pour conclure avec la novillada sans picador qui permettra de désigner le vainqueur. Ce dernier aura la chance de toréer une novillada sans picador dans les arènes de Mont de Marsan, Bayonne, Dax, Vic Fezensac et Plaisance du Gers.

## L'agenda des communes

### BRETAGNE-DE-MARSAN

> Lundi 13 avril

**Chasse aux œufs**  
 Organisée par le Comité des fêtes

### CAMPAGNE

> Vendredi 20 mars

**Carnaval**  
 Suivi d'un repas / Inscriptions : 06 07 48 51 28

> Du 10 au 13 avril

**Fêtes de Pâques**  
 Courses landaises, repas, soirée bodega, cavalcade et fêtes des pitchouns

### LAGLORIEUSE

> Samedi 21 et dimanche 22 mars  
**"Les Arts au printemps"**

Exposition artisanale  
 Organisée par le Comité des fêtes

### SAINT-MARTIN-D'ONEY

> Dimanche 22 mars

**5<sup>e</sup> Rand'Oney**  
 Organisé par l'association Cyclo/VTT  
 Local du foot route de Loubère - 8h15

> Dimanche 29 mars

**Journée créations**  
 Organisée par l'Association Grégory Paquin  
 Centre Culturel

### SAINT-PERDON

> Samedi 21 mars

**Carnaval des Petits Lutins**

> Lundi 13 avril

**Chasse aux œufs de Pâques**

## C'est voté à l'Agglo

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### RETOUR SUR...

Séance du 12 décembre 2019

### Aménagement

■ Contrat de dynamisation et de cohésion du territoire Adour Chalosse Tursan Marsan avec la Région Nouvelle-Aquitaine (cf p9)

■ Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (cf p11-14)

■ Soumission des travaux de clôture à déclaration préalable

■ Projet de convention relatif à l'entente en vue de la gestion du site Natura 2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludo par le PETR du Pays d'Armagnac avec les Communautés de Communes du Pays Grenadois, du Pays de Villeneuve de Marsan en Armagnac Landais, des Landes d'Armagnac et Mont de Marsan Agglomération

■ Avenant au contrat d'exploitation du réseau de transport urbain (cf p31)

■ Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat rue de la Laïcité à Mont de Marsan dans le cadre de son projet de logements sociaux

■ Avenant au contrat d'exploitation du réseau de transport urbain (cf p31)

■ Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat rue de la Laïcité à Mont de Marsan dans le cadre de son projet de logements sociaux

■ Avenant au contrat d'exploitation du réseau de transport urbain (cf p31)

■ Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat rue de la Laïcité à Mont de Marsan dans le cadre de son projet de logements sociaux

■ Avenant au contrat d'exploitation du réseau de transport urbain (cf p31)

■ Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat rue de la Laïcité à Mont de Marsan dans le cadre de son projet de logements sociaux

■ Avenant au contrat d'exploitation du réseau de transport urbain (cf p31)

■ Cession de terrain à l'Euro symbolique à XL Habitat rue de la Laïcité à Mont de Marsan dans le cadre de son projet de logements sociaux

### Éducation

■ Participation au financement de l'école privée "Jean Cassaigne" pour les élèves de l'élémentaire et de la maternelle

### Finances

■ Décisions modificatives Budget Principal et annexes

■ Demande de garantie d'emprunt pour une opération de construction de 60 logements locatifs sociaux à Mont de Marsan, tranche 4 du Hameau des 3 rivières

■ Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2020, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2019 : Budget Principal et annexes

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

■ Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2020

■ Taxe de participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)

■ Modulation du coefficient de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom) - (annule et remplace la délibération n°2019090229 du 30 septembre 2019)

# m2m

LE MAGAZINE  
 DE LA VILLE DE  
 MONT DE MARSAN  
 bimestriel



## 20 Vie municipale et associative

- Les belles surprises de la feria 2020
- Carnaval : la nature à l'honneur
- Compostez en centre-ville

## 22 Travaux

- Fin des travaux à Barbe d'or
- La Cité judiciaire du futur

## 25 Vie des quartiers

- Agenda des animations

## 26 Culture

- Le musée Despiau-Wlérick de demain
- Deux expositions photos

## 28 Sports

- Le pass...sport vacances, aussi pour les adultes !
- Nouveau nom pour le stade municipal

### Télex

► Pour en savoir plus sur les médicaments génériques rendez-vous sur le site [www.medicaments.gouv.fr](http://www.medicaments.gouv.fr) ► **Concertation** : Partagez avec nous votre regard d'habitant sur les balades en cœur de ville ! [www.visitmontdemarsan.fr](http://www.visitmontdemarsan.fr) rubrique A voir, à faire

# Une idée de ce qui vous attend pour la feria de la Madeleine

**SUERTE** Que ce soit côté ganaderias ou côté toreros, de belles surprises attendent les aficionados du Plumaçon en 2020.

Lors de la réunion plénière de l'afición montoise et de leur cérémonie des vœux, la nouvelle Commission Taurine associée aux prestataires Jean-Baptiste Jalabert et Alain Lartigue a décidé d'innover en annonçant très tôt les ganaderias retenues ainsi que le nom de grandes figuras qui ont accepté de fouler le ruedo montois. Parmi les grands moments attendus de cette temporada 2020 :

- L'alternative de Tomas Rufo avec les figuras Roca Rey et Alejandro Talavante pour son retour attendu dans le sud-ouest face à l'élevage de Jandilla. Une ganaderia qui ne se présente plus, et dont les toros n'ont cessé de contribuer aux carrières exceptionnelles des plus grands toreros de ces 40 dernières années. Des toros parmi les plus attractifs du moment avec notamment d'excellents passages dans les ferias les plus importantes d'Espagne. Côté toreros, Tomas Rufo deviendra matador de toro à Mont de Marsan : ce jeune novillero Tolédan vient de se voir décerner le prix de "torero révélation" de la temporada 2019. Une feria importante ne peut se passer de Roca Rey. Il est le numéro Un ! La figura des temps modernes. Son style, son engagement, sa technique, son charisme font de lui un torero d'exception. Talavante souhaitant réduire le nombre de contrats, l'occasion de le voir toréer se fera rare et sa seule présence fera des cartels annoncés des cartels de prestige. Outre le "personnage", Talavante est surtout adoré des aficionados pour son toreo classique baroque et ses gestes rares. Avec cette corrida, tout le mundillo et au delà tous les aficionados auront les yeux tournés

vers le Plumaçon.

- Le geste de Sébastien Castilla face aux fauves d'Adolfo Martín Andrés. Autre événement fort de cette feria, la présence du numéro 1 français, parmi les meilleurs toreros actuels. Pour fêter ses 20 ans de carrière dans les ruedos, le Biterrois viendra affronter le jeudi soir des toros du ganadero le plus prisé des arènes de Madrid. "Le petit gris" se remarque d'un seul coup d'œil avec ses armures développées et de corulence athlétique. Un toro connu pour être complet durant toute la lidia.

- Le retour au Plumaçon du Maestro Enrique Ponce face à l'élevage Alcurrucén. Absent l'an dernier à cause d'une blessure au genou, le torero sera de retour au Plumaçon pour y fêter ses 30 ans d'alternative.

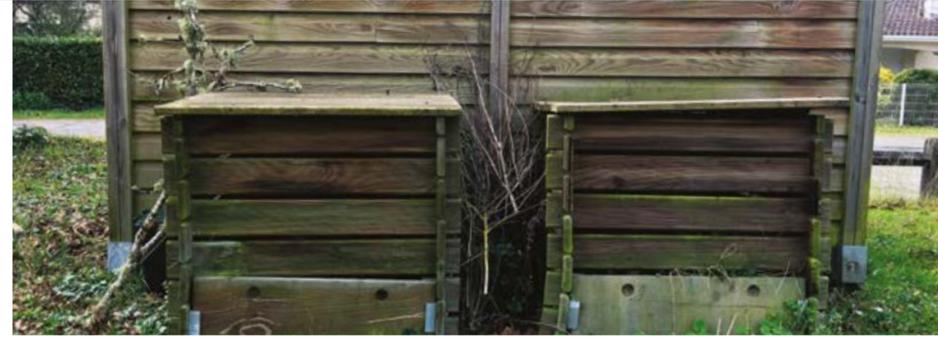
- Une corrida avec le retour attendu du célèbre élevage Cuadri. Après 25 ans d'absence, le fer de Celestino Cuadri Vides foulera à nouveau le sable montois. Tous les aficionados, présents le 20 juillet 1995 au Plumaçon, se souviennent encore de ce combat épique entre Joselito et Brujo n°42.

- Une corrida avec pour la première fois l'élevage Pedraza de Yeltes. Cette ganaderia a su créer un toro très imposant de part son squelette, d'armures très développées et surtout un combattant très complet dans tous les tercios de la lidia. Certainement la ganaderia la plus régulière de ces dix dernières temporadas en France.

- Des élevages français pour la corrida portugaise avec la ganaderia Fano, dont les grands rejoneadors ont depuis longtemps le béguin pour ses toros negro zaino et leurs temple, noblesse, endurance... Les toros de Christophe Fano ont toutes les qualités

requis pour cet art équestre. Mais aussi pour la novillada piquée avec la ganaderia Cuillé, basée en Camargue. Très typé et harmonieux de corpulence, le toro de Cuillé est reconnu pour être noble, encasté et de caractère régulièrement vif. Ce sera sa présentation au Plumaçon.

Le reste des cartels sera dévoilé lors de la journée Madeleine J-100 du 4 avril.



## 3, 2, 1, compostez !

**DÉCHETS** À compter du mois d'avril, un espace de compostage partagé sera installé en centre-ville. L'objectif est de proposer aux riverains une solution de proximité plus vertueuse pour valoriser leurs déchets biodégradables.

Ces composteurs seront mis en place rue Claude Depruneaux, au niveau de l'espace vert derrière le parking Saint-Roch. Dans un premier temps, le dispositif sera ouvert à 50 familles. Le SICTOM du Marsan va contacter les riverains pendant tout le mois de février et prendre les coordonnées des personnes intéressées pour participer au projet.

L'inauguration du dispositif est prévue samedi

28 mars, dans le cadre de la semaine nationale du compostage de proximité. Les participants se verront remettre un document recensant les consignes de tri, une charte d'engagement, un bio-seau ainsi que les codes d'accès à l'espace de compostage. Des panneaux d'information seront également installés sur le site pour rappeler les gestes clés à adopter.

Plus d'informations sur le dispositif : [sictomdumarsan.fr](mailto:sictomdumarsan.fr) / 05 58 06 74 74

## Carnaval 2020, la nature à l'honneur

**ANIMATION** Samedi 7 mars, journée festive ! Parez-vous de fleurs, raphia, pommes de pins, ou déguisez vos enfants en papillons ou abeilles (jaunes et noirs bien sûr !), Carnaval 2020 célèbre la nature, comme une ode au printemps !

Avec un départ place Charles de Gaulle à 14h30, la cavalcade ouverte par les motards de Custom Landes Riders rejoindra le lavoir pour 16h, où l'ignoble San Pansar, jugé sur le parcours par la troupe Les Amis en Scène, sera brûlé pour le punir de ses déboires. Dure sentence, mais il en va ainsi de la tradition ! La compagnie Les Enjoleurs animera l'après-midi avec leur parade "Grandeur Nature". Attention, le règne animal débarque en ville ! Ensuite, les enfants pourront profiter des manèges place Pancault jusqu'au dimanche soir.

**Et aussi :**

- **10h-14h15** / Place Saint-Roch : Jeux en bois
- **11h-17h30** / Place du G. Leclerc : Structures gonflables "Le Parcours Girafe" et le "Toboggan Safari"
- **14h** / Place Saint-Roch : concert de l'Orchestre Montois
- **13h-14h30** / Place de la mairie : atelier grimage

## De nouvelles caméras de vidéoprotection

Déjà équipé de 17 caméras (hors caméras dans les parkings), le centre-ville en accueillera bientôt trois nouvelles. Les trois nouveaux sites ont été choisis d'un commun accord entre la Police Municipale et la

Police Nationale. Ces caméras "nouvelle définition" permettront de transmettre de manière totalement sécurisée, comme pour les 17 autres, des images en temps réel de secteurs aujourd'hui dépourvus

de vidéoprotection. Dans de nombreuses situations, les images fournies par la vidéoprotection s'avèrent très utiles pour intervenir au plus vite ou pour servir, a posteriori, de preuves.

## C'est voté à Mont de Marsan

### CONSEIL MUNICIPAL

#### RETOUR SUR...

**La séance du 16 décembre 2019**

#### Grand Projet

- Dénomination du stade de rugby et des deux tribunes (cf p28)

#### Affaires Juridiques

- Modification des statuts de Mont de Marsan Agglomération : exercice des compétences obligatoires "eau", "assainissement des eaux usées" et "gestion des eaux pluviales urbaines", exercice de la compétence optionnelle "création et gestion de maisons de services au public", exercice d'une nouvelle compétence facultative "actions en faveur de la jeunesse" et modification de la compétence facultative "actions dans le domaine culturel"

- Marchés publics de prestations pour une mission d'audit et d'accompagnement dans le cadre de la mise en place et du suivi du Règlement Général sur la Protection des Données

Personnelles (RGPD)

- Mise en place des modalités financières du plan de défense et de promotion de la Culture taurine pour les années 2019 et 2020

#### Finances

- Budget principal et annexes : décisions modificatives
- Subventions pour des projets 2019 portés par les associations visant à animer la ville
- Attribution d'une subvention à la Société des Courses de Mont de Marsan
- Attribution d'une aide forfaitaire aux élèves montois de l'école de musique de l'IDEM
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2020, à hauteur du quart des crédits ouverts en 2019 : Budget Principal et annexes
- Attribution de subvention au Stade Montois Omnisports
- Tarifs pour emplacement sur les Marchés

#### Ressources Humaines

- Mise en œuvre du télétravail

#### Urbanisme

- Débat sur les orientations projet de Règlement

Local de Publicité Intercommunal (cf p10)

- Participation communale aux travaux d'éclairage public et d'éclairage extérieur des terrains de sports
- Cession de terrains
- Campagne de ravalement de façades : attribution de subventions (cf p7)
- Engagement à acquérir l'îlot dégradé "Fontainebleau / Saint-Jean d'Août" dans le cadre du programme OPAH-RU

#### Culture

- Approbation du projet scientifique et culturel du musée municipal Despiau-Wlérick (cf p26-27)

#### Conseils de quartier

- Convention de partenariat entre l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et la Ville de Mont de Marsan via ses Conseils de quartier pour la réalisation de petit mobilier urbain (boîtes à livres, panneaux, d'information...) qui sera installé sur le domaine public.

**Les décisions du Conseil du mardi 25 février 2020 seront présentées dans le m2m.ag 24 / Retrouvez l'enregistrement audio des débats sur [montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr) / Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur Radio mdm**

## Abonnez-vous et profitez de nombreux avantages

- **4,5% de réduction** sur le prix unitaire des billets des corridas espagnoles

- **Novillada piquée au tarif unique de 10€**

- **Novillada non piquée offerte**

- **Exonération totale** des droits de location sur l'abonnement

- **Reconduction possible** d'une année sur l'autre et à la même place

- **Réservation pour les autres spectacles** : concours landais, corrida portugaise

- **Possibilité de paiement en trois fois**

- **Pas d'augmentation des tarifs en 2020**

- **Ouverture anticipée** du bureau de location pour l'achat de places supplémentaires pour les corridas (lundi 18 mai 2020 soit 2 semaines avant l'ouverture de la vente en ligne et un mois avant l'ouverture au public à la Régie)

- **Participation au tirage au sort** de 5 callejones pour chaque corrida formelle

**BILLETTERIE TOUT PUBLIC EN LIGNE LE 2 JUIN**

**ET À LA RÉGIE LE 15 JUIN**

Toutes les infos sur l'abonnement et les tarifs sur [fetesmadeleine.fr](http://fetesmadeleine.fr)

## Télex

► **Habitat** / Des aides pour les propriétaires Mont de Marsan Agglo poursuit ses actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé sur le territoire. Mandatée par Bosquet à Mont de Marsan). Le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, la permanence est dédiée aux économies d'énergie ► **L'Optam** : sans impact sur vos remboursements / + d'infos sur

l'Agglomération, l'association SOLIHA Landes apporte des conseils aux propriétaires. Permanences : tous les mercredis 10h-13h au Pôle Technique de l'Agglomération (8 rue du Maréchal) ► **Optam** : sans impact sur vos remboursements / + d'infos sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F170](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F170) / Tous les droits au même endroit pour les jeunes landais de 14 à 25 ans / Disponible depuis ton smartphone ou ta tablette [www.alendroid40.fr](http://www.alendroid40.fr)

# Fin de chantier pour le complexe Barbe d'Or

**SPORT** La réhabilitation du complexe Barbe d'Or, comprenant la salle Henri Lacoste et la salle Barbe d'Or, touche à sa fin. D'ici quelques semaines, les différentes structures sportives, montoises pourront à nouveau s'entraîner dans des espaces entièrement modernisés.

**C**e complexe sportif, construit dans les années 1960, ne permettait plus la pratique convenable ni l'accueil d'activité supplémentaire, alors même que la demande augmentait. Face à ce constat, des travaux ont été entrepris afin de réhabiliter entièrement la structure : mise en accessibilité, nouvelle isolation thermique, remise en état des sols sportifs, extensions...

## Une qualité d'accueil optimale

Le déplacement du Dojo sous la tribune du stade André et Guy Boniface a permis de penser une extension sur la partie ouest du complexe, salle Henri Lacoste, devenant ainsi un espace multisport (4 tracés de badminton et 1 tracé de basket loisirs). La partie est (salle Barbe d'Or) est quant à elle désormais dotée d'un nouveau hall d'accueil couvert, de vestiaires et de sanitaires, de deux bureaux et d'un espace de réception. 1 tracé de basket, 1 de handball pour les scolaires, 6 de badminton et 1 de volley ont été réalisés sur cette partie. Les 1 600 m<sup>2</sup> de surface de jeu et d'entraînement, contre 1 100 auparavant, permettront d'assurer une qualité d'accueil optimale et d'ouvrir ces espaces à de nouvelles sections sportives (section "Sport Loisir et Santé" du Stade Montois Omnisport, équipes espoirs, minimes et cadettes de Basket Landes...).

Avant la réouverture du complexe, les équipes s'affairaient à raccorder les réseaux et à réaliser les travaux d'accès et de voirie. Le stationnement se fera désormais sur le parking du haut. Seuls les services municipaux, les véhicules de secours et les personnes à mobilité réduite seront autorisées à utiliser le parking du bas.

**Coût total des travaux : 1 404 000€ HT**  
**Financeurs : Ville de Mont de Marsan 56%,**  
**Conseil Régional, Centre national pour le**  
**développement du sport et DSIL : 44%**



## La nouvelle passerelle en cours de construction



**PLAINE DES JEUX** Les deux passerelles métalliques reliant le quartier Barbe d'Or à la plaine des jeux sont désormais condamnées au public en raison de leur vétusté.

Une future passerelle, à l'aval de celle qui sera démolie prochainement, surplombera le Midou pour rejoindre le rond-pont connectant les avenues du Stade et Barbe d'Or. L'ouvrage, composé d'une ossature métallique en aluminium, d'une longueur totale de 60,4m pour une largeur utile de 2,5m, permettra d'assurer la circulation des piétons et des cycles en double sens entre les deux sites. Pour sécuriser la structure, un insert antidérapant sera intégré dans le plancher en bois et une peinture photoluminescente sera utilisée pour peindre la plinthe du tablier. Démarrés en janvier, les travaux s'échelonnent jusqu'à mi-avril.

**Coût : 519 330€ TTC**

# La Cité judiciaire du futur

**JUSTICE** À un an de son ouverture, la Cité Judiciaire de Mont de Marsan s'est ouverte, l'espace d'une journée de décembre, aux professionnels de la justice qui ont pu découvrir leur futur outil de travail.

**S**ituée avenue du Colonel-Rozanoff ce bâtiment solennel et imposant accueillera les magistrats et fonctionnaires des 4 grandes juridictions éparpillées aujourd'hui aux quatre coins de la ville : le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal d'Instance, le Tribunal de commerce et le Conseil des prud'hommes.

Le bâtiment confié à l'agence d'architecture Brochet-Lajus-Pueyo, a pris la forme d'un bel abri blanc entouré d'un parc arboré. On y pénétrera par un vaste préau orné de grandes colonnes de 12 m de haut. "Il s'inscrit sur son terrain en une forme simple pour créer un parvis extérieur couvert, lieu d'accueil et repère dans la ville" précise Olivier Brochet.

Les espaces publics tels que l'accueil et les box d'entretien seront situés au rez-de-chaussée, ainsi que la traditionnelle salle des pas perdus, qui sera édifiée comme un atrium entourant un patio sur lequel s'ouvriront les 5 salles d'audience. Les deux étages supérieurs seront dévolus aux bureaux des magistrats et fonctionnaires.

## La rue comme écrin

Afin d'ouvrir cet imposant bâtiment sur la ville, les services de la Municipalité lanceront prochainement les travaux d'aménagement d'un parvis de 7m de profondeur sur toute la longueur de la façade du Tribunal. Des arbres d'alignement seront plantés tous les 25m et alterneront avec 10 places de stationnement dont 1 pour les personnes à mobilité réduite. Un plateau ralentisseur sera créé et le réseau d'éclairage public sera renouvelé ainsi que les bornes lumineuses pour éclairer les passages piétons.



## Chiffres clés

**5** salles d'audience  
 (3 pour les affaires civiles,  
 2 pour les affaires pénales  
 dont la salle d'assises)

**4** salles d'audience de cabinet  
 dont une pénale

**6 000 m<sup>2</sup>**

**120** postes de travail  
 Livraison en 2021



## L'Auberge Landaise reprend du service !

Fraîchement réhabilitée, l'Auberge Landaise a récemment accueilli son premier événement, les vœux mutualisés de la Ville et de l'Agglo. La vieille dame du parc Jean Rameau est désormais prête à vous recevoir de nouveau dans un bâtiment plus contemporain et fonctionnel. L'objectif des travaux est atteint : requalifier la salle en conservant la finalité du lieu mais en modernisant son fonctionnement, ses qualités techniques, son confort et ses usages. Des travaux qui permettent également d'asseoir l'attractivité de la salle et d'attirer de nouveaux publics. Après une année de fermeture, l'Auberge Landaise n'attend plus que vous !

**Renseignements et réservations :**  
 service Vie Locale 05 58 85 98 53

## Télex

► **Chèque énergie** / Pour aider les ménages aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie et (ou) les travaux de rénovation énergétique [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)  
 ► **Pour les demandeurs d'emploi** : offres de formation financées > contacter votre conseiller Pôle emploi ► **sauvequieut**. fr / Permanence CH MDM au bureau des usagers dans le bâtiment polyvalent (ancienne école des infirmières) Ouvert aux patients et leur famille ainsi qu'aux professionnels de santé et à tous les fr / je nu mis en ligne par la Fédération nationale / des sapeurs-pompiers de France pour sensibiliser les plus jeunes et connaître les bons gestes pour peut-être sauver des vies en cas de danger.



## Développer et pérenniser la dynamique culturelle du caféMusic'

**CULTURE** En 25 ans d'existence, le caféMusic' est devenu un espace culturel incontournable, véritable lieu de vie, dont la dynamique ne cesse de croître. Pour donner à cette structure l'ampleur qu'elle mérite, un chantier de réhabilitation s'apprête à voir le jour.

**B**ien plus qu'une salle de spectacles montoise, le caféMusic' est un véritable pôle culturel à l'échelle départementale dédié particulièrement aux musiques actuelles. Depuis sa création en 1995, la structure gérée par l'AMAC (Association Montoise d'Animation Culturelle) n'a cessé d'amplifier son action culturelle, tant en nombre d'activités programmées qu'en projets accompagnés. Portée par une dynamique de développement, c'est un véritable projet de territoire qui se dessine et vise à faire de la culture un axe majeur de l'éducation populaire. Pour permettre ce

projet d'envergure, une réhabilitation du lieu a été actée par Mont de Marsan Agglo qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Collectivement, les équipes formalisent aujourd'hui ce que sera le caféMusic' de demain : plus fonctionnel et en phase avec les nouveaux enjeux de la filière. Les travaux comprendront la rénovation complète de la salle de concert, la création de studios de répétitions, de nouvelles salles de formation (incluant un pôle dédié au numérique), d'un pôle administratif adapté et d'un espace accueil redéfini. L'acoustique générale du lieu sera également revue. Le chantier devrait commencer en juillet.



### ▲ Création d'un cheminement piéton avenue de Canenx

Un aménagement réalisé à la demande des habitants : le cheminement piéton avenue de Canenx entre l'église Saint-Vincent-de-Paul et le funérarium.

### À vos agendas

■ **Dimanche 12 avril | Cueillette des œufs de Pâques**

Parc Jean Rameau (entrée place Francis Planté) | 10h30

Chaque enfant doit récolter 5 œufs factices maximum de même couleur... ces œufs seront échangés contre ceux en chocolat. Une surprise attend l'enfant qui trouvera un œuf de couleur doré (1 maximum par enfant). Animation gratuite ouverte aux enfants montois de 2 à 10 ans.

■ **Dimanche 26 avril | Fête des jardins | Parc Jean Rameau | 9h-18h**

Cette manifestation sur le thème du jardinage et de l'horticulture devient un rendez vous incontournable du printemps. Pour la 9<sup>e</sup> édition, la journée s'organisera autour d'un vide-jardins et d'un troc aux plantes ouverts aux particuliers (boutures, graines, outils et décoration de jardinage...), d'expositions - ventes et de conseils de professionnels (pépiniéristes, apiculteurs, associations, brocanteur avec des articles de jardin, entreprises d'aménagement et d'entretien d'espaces verts...). De nombreuses animations toute la journée dont des ateliers de vannerie, de cuisine, de greffes d'arbres fruitiers, une visite commentée du parc, des promenades en canoë autour du parc, et des activités pour les tout-petits. Emplacement gratuit

■ **Dimanche 10 mai | Repas inter-quartiers | Château de Nahuques**

Les conseillers de quartier de Saint-Médard, Dagas, Beillet, Chourie et Laguille organisent un repas avec la participation du Stade montois tennis de table.

■ **Vendredi 29 mai | Fête entre voisins**

■ **Samedi 30 mai | Animations autour des vergers participatifs**  
Atelier épouvantails au square des Forsythias (Saint-Médard)

■ **1<sup>er</sup> dimanche du mois | Vide-bibliothèques Place de la Mairie**  
(annulé par temps de pluie)

### Marchés dans les quartiers (Lundi / départ 9h)

- **9 mars | Pégly** (départ du stade de foot du Pégly)
- **16 mars | Boulevard Nord / Sablière** (départ du stade de l'Argenté)
- **23 mars | Carboué/Pémégnan** (départ de l'espace Mitterrand)
- **30 mars | Maumus/Petit Bonheur** (départ de la Plaine des jeux)
- **6 avril | Couturelle / Pouy** (départ avenue des Couturelles)
- **4 mai | Menasse** (départ du parcours de santé)
- **11 mai | Manot** (départ des arènes)
- **18 mai | centre ville** (départ des arènes)
- **25 mai | Boulevard Nord / Peyrouat** (départ du stade de l'Argenté)

Renseignements – service des sports - 05 58 93 68 68

### Jardiniers solidaires

■ Remise des plants samedi 16 mai aux serres municipales

**MONT de MARSAN**  
PÔLE FUNÉRAIRE

**05 58 46 44 44**  
Permanence décès 24h/24

**POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES**  
188 avenue Maréchal Foch  
Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h  
Samedi 9h-12h et 14h-17h  
pompes.funebres@montdemarsan.fr

**CRÉMATORIUM FUNÉRARIUM**  
Tél. 05 58 06 47 47  
Tél. 05 58 06 47 46  
646 avenue de Canenx  
complexe.funeraire@montdemarsan.fr

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES (MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)  
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS  
CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)  
VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

[www.pompesfunebresmontdemarsan.fr](http://www.pompesfunebresmontdemarsan.fr)



### Club house de l'hippodrome

La fin des travaux approche pour le nouvel espace de réception de l'hippodrome des Grands Pins qui accueillera dans quelques semaines ses premiers invités. Entrepris en mars dernier, les travaux ont permis de transformer cet édifice vétuste, dédié au monde hippique, en un véritable équipement de standing dont les façades rappellent les styles basco-landais et normand. Le grand porche servira d'entrée principale à la salle de réception qui comprend : des guichets pour enregistrer les paris, un bar, un restaurant panoramique et un salon pour les propriétaires. Outre l'accueil du public les jours de courses, cet espace devient également un nouvel équipement pour héberger les événements associatifs, festifs et familiaux montois, dans un cadre champêtre avec vue dégagée sur le champ de courses. Les réservations seront possibles prochainement.

### Télex

► Jeudi 20 février / **Loto** / Organisé par le Stade montois Basket masculin / Auberge Landaise / 20h30 ► Dimanche 23 février / **Vide Greniers** du Comité des fêtes de Saint-Médard / Hall de Nahuques / 8h-17h ► **Loto** / Organisé par l'association des Retraités du Club Martet de Saint-Pierre-du-Mont / Maison du Temps Libre / 15h ► **Bal musette** / Proposé par l'association Au Plaisir de la Danse / Salle Georges Brassens / 14h-18h ► Mardi 25 février / **Course de chevaux** / Hippodrome des Grands Pins ► Mercredi 4 mars / **Job Dating** / Médiathèque de Saint-Médard / 14h-18h ► Jeudi 5 mars / **Loto** / Organisé par le Stade montois Basket masculin / Auberge Landaise / 20h30



## Un Projet Scientifique et Culturel pour le musée Despiau-Wlérick

**CULTURE** Créé en 1968, le musée Despiau-Wlérick accueille le public depuis plus d'un demi-siècle ! Aujourd'hui, l'établissement est à un tournant de son histoire. Après s'être interrogé sur sa vocation, l'évolution de ses collections et de ses publics, son rôle dans la cité, sa place sur la scène locale et nationale, il se projette dans l'avenir grâce à son Projet Scientifique et Culturel.

Classé Musée de France, il offre à voir des œuvres rares. Hébergé au sein de bâtiments inscrits au titre des Monuments Historiques et perché sur les berges verdoyantes de la Midouze, il est un emblème de la ville de Mont de Marsan. La pierre coquillière qui constitue ses murs lui confère un style unique, mais si les coquillages y sont fossilisés, il n'en sera pas de même pour la musée ! En effet, le 16 décembre dernier, le Projet Scientifique et Culturel de l'établissement a été validé par le Conseil municipal. Il s'agit d'un document définissant les orientations stratégiques du musée pour les 5 prochaines années.

### Participer à l'attractivité touristique et économique du territoire

Ce document d'orientation du musée matérialise deux années de travail mené en concertation avec le Service des Musées de France, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine, et les partenaires historiques de l'équipement. Les Montois et les visiteurs ont également été consultés.

L'état des lieux a permis d'établir le constat suivant : s'il est un élément identitaire fort de la ville, le rôle d'ambassadeur du musée Despiau-Wlérick est à consolider. Il doit davantage participer à l'attractivité touristique et économique du territoire en offrant toutes les ressources d'un musée moderne, au service de tous. Il devra présenter plus de collections dans un parcours muséographique clair, plus adapté à la mise en valeur des œuvres et à leur conservation.

Pour ce faire, plusieurs axes de développement sont évoqués.

Tout d'abord, l'événement triennal, Mont de Marsan Sculptures, continuera d'être une "vitrine" de l'activité du musée. Ensuite, pour améliorer l'expérience des visiteurs, le lieu lui-même devra connaître des modifications. L'objectif est de rendre le musée plus accueillant et chaleureux. Il devra être accessible aux personnes en situation de handicap et proposer un accueil de qualité : espaces de détente, de restauration, d'échanges... L'expérience visiteur sera également améliorée par la professionnalisation des équipes d'accueil et par le développement de la médiation. Le musée espère proposer une politique d'expositions temporaires plus importante. Enfin, la mise en réseau du musée sera un axe important de ce nouveau Projet Scientifique et Culturel.

**EXPOSITIONS** Pour accueillir le printemps, le musée Despiau-Wlérick propose deux expositions photographiques. Leur point commun ? Rendre l'invisible, visible.



### Nouvelles espèces de compagnie

■ jusqu'au 24 mai

Cette exposition est le fruit d'une déambulation urbaine dans les onze communes de la métropole bordelaise. Elle donne à voir une farandole de petites plantes non domestiquées, celles auxquelles on prête peu d'attention ou que l'on nomme "mauvaises herbes". L'exposition présente deux séries photographiques aux styles distincts. Il résulte de ce travail, une vision spectrale, une luminescence envoûtante, faisant passer ces plantes de l'ombre à la lumière.



### "Mystérieux mycètes, une biodiversité discrète de formes et de couleurs"

■ Du 22 février au 24 mai

Nous connaissons tous quelques espèces de champignons, surtout celles qui ravissent notre palais ! Mais qu'en est-il des autres ? Si elle ne sont pas toutes comestibles, elles sont en revanche toutes nécessaires à l'équilibre environnemental. À travers son exposition photographique, Vincent Lagardère nous rappelle que de nombreux champignons, en symbiose, régulent et apportent eau et nutriments aux plantes. Au-delà le l'intérêt scientifique, vous serez séduit par l'œil sensible du photographe qui permet de découvrir un nouveau monde, très esthétique, d'une grande richesse de formes et de couleur.

## L'agenda des animations

### ■ Yoga et relaxation au musée

14 mars, 18 avril et 9 mai

Découvrez le Hatha yoga, discipline traditionnelle la plus ancienne permettant une maîtrise du corps et des sens, dans un lieu propice à la contemplation et à la méditation. Séances animées par Cécile Fauconnier, Terre Sage.

5€/pers./séance (tapis fourni, prévoir une tenue adaptée) | 1 samedi par mois | 10h (durée 1h30) Places limitées, inscriptions : [musee.despiau.wlerick@montdemarsan.fr](mailto:musee.despiau.wlerick@montdemarsan.fr) ou 05 58 75 00 45

### ■ Conférences

Entrée libre

Samedi 21 mars | 14h30 | Les Cagots

Par Benoît Cursente

Samedi 18 avril | 15h | Histoire des jardins

Par Philippe Prévôt

Samedi 16 mai | 15h | Jeanne d'Albret

Par Philippe Charreyre

### ■ Nuit européenne des musées

Samedi 16 mai, de 19h à 23h

## À quoi pourrait ressembler le musée Despiau-Wlérick demain ?

**4<sup>e</sup> ÉDITION** C'est la question sur laquelle se sont brillamment penchés les jeunes participants du prix de la Création Urbaine, organisé en fin d'année, ouvert aux étudiants et jeunes professionnels des métiers de l'architecture et de l'aménagement urbain.

Les candidats devaient proposer des idées innovantes sur la restructuration de ce site emblématique par bien des aspects : son architecture, sa position géographique et sa haute fonction culturelle, son intégration paysagère, sa proximité avec le cœur de ville, l'accueil du public, l'accessibilité, les services, la valorisation de son architecture et de ses espaces extérieurs. La durabilité était également l'un des critères principaux du règlement du concours.

Le jury, composé d'élus municipaux, a reçu des propositions de grande qualité, d'un niveau égal et parfois supérieur à des productions de professionnels aguerris. Pourtant, concours oblige, il faut faire des choix. Ainsi, le premier prix a été remporté par l'atelier BABALUPA, une équipe composée de Paco Julia, étudiant en Master 2 d'architecture à Montpellier et Lucas Reyne, jeune architecte diplômé.

Leur proposition "sobre, efficace et renouvelable" a séduit les décideurs. Leur projet est fondé sur des principes bioclimatiques sans pour autant sacrifier l'esthétique architecturale du musée. Une

extension permettrait de valoriser une terrasse végétalisée et d'instaurer une nouvelle circulation. L'atelier BABALUPA proposait également d'établir un dialogue avec la rivière, en déplaçant les entrées du côté des berges. Dans leur vision, l'établissement pourrait accueillir de nouveaux services : restaurant, espace de coworking,

auditorium... Des suggestions cohérentes avec les attentes du public et la dynamique de la ville. Cette 4<sup>e</sup> édition du prix de la Création Urbaine a été un succès tant par la qualité des productions que par l'engouement qu'elle a suscité auprès des jeunes créateurs : plusieurs équipes étrangères ont participé.





### ▲ Un nouveau nom pour le stade municipal

Ne l'appellez plus stade Guy Boniface ! Le stade municipal de Mont de Marsan se nomme désormais stade André et Guy Boniface et ses tribunes Christian Darrowy et Benoît Dauga. Ces nouvelles dénominations, hommage à quatre personnalités emblématiques de l'ovalie, ont été dévoilées le 12 janvier dernier à l'issue du match Stade Montois Rugby vs Vannes. Un moment d'émotion vécu en présence de trois des "mousquetaires".



### ▶ Et une piste d'athlétisme couverte

Le 8 janvier dernier, la nouvelle piste d'athlétisme du stade André et Guy Boniface et le Plateau Sportif Bernard Hiquet ont été inaugurés en présence des élèves de l'école d'athlétisme du Stade Montois. Situé sous la tribune, cet équipement permettra aux licenciés du club de s'entraîner quelles que soient les conditions météorologiques.

## L'agenda sportif

### PISCINE MUNICIPALE

#### Fermeture

- **Vendredi 1<sup>er</sup> mai**

### BASKET LANDES

#### Ligue féminine

#### Espace F. Mitterrand (20h)

- **1<sup>er</sup> mars** reçoit La Roche Vendée 16h30
- **14 mars** reçoit Saint Amand
- **28 mars** reçoit Nantes
- **11 avril** reçoit Montpellier
- **Eurocup 1/8<sup>e</sup> finale retour (20h)**
- **26 février** reçoit Ormanspor (Ankara)

### BASKET Stade Montois

#### Seniors masculins Nationale 3

#### Espace Mitterrand (20h)

- **29 février** reçoit Saint-Médard
- **7 mars** reçoit Vendée Challans
- **21 mars** reçoit Saint-Georges Montaigu Vendée
- **Seniors féminines Nationale 2**
- **Salle Jacques Dorgambide (20h)**
- **14 mars** reçoit Nantes
- **28 mars** reçoit Anglet
- **4 avril** reçoit Basket Landes Espoir

### BMX Stade Montois

#### Piste BMX Nahuques (9h30 à 18h)

- **23 février** Manche de la Coupe de la Nouvelle Aquitaine

### FOOTBALL N3 Stade Montois

#### Terrain Argente (19h)

- **29 février** reçoit Niort (B)

- **14 mars** reçoit Bayonne
- **4 avril** reçoit Châtellerauld
- **2 mai** reçoit Pau (B)
- **9 mai** reçoit Mérignac Arlac

### GYMNASTIQUE

#### Etoile Sportive Montoise

#### Espace Mitterrand

- **4 et 5 avril** Championnat régional catégorie Performance

### HANDBALL Stade Montois

#### Seniors masculins Région Honneur

#### Salle de l'Argenté (19h)

- **14 mars** reçoit Nord Landes
- **28 mars** reçoit Saint-Paul
- **2 mai** reçoit Bruges 64
- **Seniors féminines Nationale 2**
- **Salle de l'Argenté (21h)**
- **7 mars** reçoit Côte Basque
- **14 mars** reçoit Pau Nousty
- **18 avril** reçoit Gan
- **9 mai** reçoit Saint-Loubès

### RUGBY PRO D2 Stade Montois

#### Stade Guy Boniface

- **21 février** reçoit Colomiers à 20h
- **27 mars** reçoit Valence Romans
- **10 avril** reçoit Biarritz Olympique
- **24 avril** reçoit Soyaux-Angoulême

### TENNIS DE TABLE N2

#### Stade Montois

#### Salle Christian Diandet

#### Complexe du Pégly (17h)

- **7 mars** reçoit Fouesnant
- **4 avril** reçoit CAM Bordeaux
- **2 mai** reçoit Ermont Plessis

#### Sous réserve de modification de date et d'horaire



### Le pass...sport vacances, aussi pour les adultes !

**Du 24 février au 6 mars**, le service des sports de la Ville de Mont de Marsan propose de nombreuses activités pour les 9-13 ans. Trois modalités d'inscription sont proposées : à la demi-journée, à la carte (pour le tir à l'arc, le vélo de route, l'escrime et la pétanque) et à la journée pour les deux sorties ski prévues les 26 février et 4 mars.

**Nouveauté cette année** : des activités adultes seront également proposées avec notamment des ateliers équilibre et des journées randonnée.

Renseignements et inscriptions auprès du service des Sports : 05 58 93 68 79

## Majorité municipale

### Agir avec vous, pour vous !

D'ici quelques semaines, nous arriverons au terme de ce mandat. Ces 6 ans furent riches en réalisations, en débats, en consultations. Nous n'avons pas à rougir de ce qui a été réalisé.

Cependant, rien de tout cela n'aurait été possible sans vous, montoises et montois, sans les innombrables associations. Ces bénévoles ont donné du temps, de l'énergie pour faire battre le cœur de cette ville. Merci. Merci aux agents de la Ville de Mont de Marsan, de notre Agglomération, du CIAS, du CCAS, de la Régie des Eaux, de la Régie des fêtes pour leur formidable travail. Nous donnons les orientations, ce sont eux qui travaillent au quotidien, aux côtés des élus, pour faire en sorte que cela fonctionne. Ce travail de l'ombre, c'est le leur.

Nous pensons notamment à leur formidable travail lors des fêtes de fin d'année. Le rendez-vous quotidien devant le calendrier de l'Avent place de la Mairie, la patinoire de la Régie des fêtes qui, elle aussi, a attiré petits et grands. C'est par une politique d'animation, associant chaque acteur de la vie montoise, que nous parviendront à redonner une pleine vie à ce centre-ville.

Changer la vie des Montois, c'est réhabiliter l'auberge landaise, lieu de rendez-vous incontournable de tant de célébrations. C'est préparer le centre-ville de demain, en devenant propriétaires des Nouvelles Galeries tout en menant une politique volontariste pour faire diminuer la vacance commerciale (descendue à 14% en ce début d'année, contre 19% en 2017). C'est également changer la vie des riverains dans les quartiers, comme cela a pu être le cas à Saint-Médard.

Ces quelques exemples représentent de réels changements pour vous tous, dans vos habitudes, dans vos loisirs, dans votre vie à Mont de Marsan. Tout le sens de notre action réside dans cette action concrète. Nous souhaitons poursuivre le chemin. Il y a tant encore à accomplir avec vous, pour vous.

Les élections municipales approchent, une compétition noble où doit régner respect et débat de fond. Les Montois méritent un débat sain et apaisé, au plus près de leurs préoccupations locales. C'est cela, agir dans l'intérêt de ses administrés.

Liste UnAutreMont2 / contact@unautreumont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

## Opposition municipale

### En toute responsabilité

Élus d'opposition en 2014, nous nous sommes efforcés durant le mandat d'être des élus responsables. Nous avons toujours agi dans l'intérêt des montoises, des montois et de l'agglomération.

Ainsi nous nous sommes opposés notamment à l'augmentation des impôts, + 20% cumulés durant la mandature ville et agglomération ainsi qu'au versement d'une subvention de 1,5 million d'euros pour un cinéma privé.

Nous regrettons de ne pas avoir été écoutés sur le devenir des halles, nous voulions une gestion directe avec un autre contenu et que dire sur le dossier de l'îlot des Nouvelles Galeries (achetées 1,2 million d'euros alors que les services de la ville avaient estimé le bien à 200 000 €), que d'années perdues avec également un coût exorbitant payé par la collectivité avec votre argent, notre argent.

Que de maladresses dans ces deux dossiers, pourtant très importants pour réhabiliter notre centre-ville.

Nous avons soutenu et accompagné d'autres projets comme, par exemple, la réhabilitation de l'école de Saint Médard, la construction de la station d'épuration de Jouanès, la réhabilitation du complexe sportif Barbe d'Or, l'aménagement de l'avenue à Saint Médard.

Une volonté d'agir pour l'intérêt général voilà ce qui nous a animés pendant ce mandat.

Hélas les décisions de la majorité municipale dans les choix structurants de notre collectivité ont conduit peu à peu à une perte d'attrait de notre territoire.

Mont de Marsan a perdu 1 500 habitants entre deux recensements et également des emplois. Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté de notre part pour que nous ayons un débat sérieux et une prise de position sur le devenir de notre Centre Hospitalier.

Nous avons également été les relais et les défenseurs du personnel municipal et de l'agglomération dans leurs demandes.

Autre constat très inquiétant, l'abandon de l'entretien quotidien des réseaux souterrains, des voiries et des trottoirs dans les quartiers. Le fleuissement de notre cité a été lui aussi petit à petit délaissé au profit du pavé.

Nous nous sommes toujours comportés en élus responsables agissant toujours pour vos intérêts.

Liste Nous le ferons ! / Nous contacter : gaucherepubletit@free.fr

## Persévérance ou persévération ?

Ma persévérance à essayer de vous aider n'a pu aboutir suite aux nombreuses menaces, intimidations, censures. Mon vœu le plus cher, lors de ma prise de fonction d' élu municipal et communautaire, de ne dire que la vérité, rien que la vérité sur cette parodie de démocratie locale, m'a confirmé qu'il n'y a plus de liberté d'expression dans ce pays. J'ai donc pris la décision de vous laisser dans votre persévération de choix politique et de vie de contestation choisie.

Il n'y aura donc pas de liste Rassemblement National pour ces élections municipales à Mont de Marsan.

Bonne continuation à vous, je vous dis kenavo, vous comprendrez Adichatz.

Liste Mont de Marsan Bleu Marine / www.fn40.com / michael.fn40@gmail.com

## À quand une véritable démocratie locale à Mont-de-Marsan ?

La majorité municipale actuelle considère que consulter les Montois via Internet ou le magazine intercommunal sur le devenir des Nouvelles Galeries signifie la mise en place de la démocratie participative à Mont-de-Marsan. Il faut bien méconnaître les pratiques démocratiques pour confondre une simple enquête avec une véritable votation citoyenne. Voilà ce que c'est qu'une politique de droite !

Redonner confiance en la politique, rendre les citoyens acteurs et actrices des décisions publiques et de la vie de leur cité doit impérativement passer par des outils plus efficaces et plus structurants de démocratie délibérative œuvrant à l'intérêt général. Faire du commun pour faire une commune !

Liste Mont2Gauche / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

## État civil

### Décès

#### ■ Décembre

Jacqueline Lapoux, Josiane Pilette, Guy Derhi, Léon Deniaud, Jeanne Delsol, Marie Jeanne Touya

#### ■ Janvier

Rachid Bentabak, Fernande Dupuy, Marie Houdy, Amédée Lasserre, Suzanne Labat, Angèle Junca

#### ■ Février

Georges Connard, Micheline Farrant, Jérôme Rodriguez Abad, François Gaugiran

## Naissances

#### ■ Décembre

Théo Peltier Poirier, Louis Gauvin, Solène Guyot, Silas Tauzia, Myla Berek, Elias Faure, Raphaëlle Fournier, Kenzo Neid Ribert, Nayla Mouchtir, Layane Ziti, Samy Steven Lafforgue

#### ■ Janvier

Edelya Fezans Lux, Thailor Thellier Casas, Tiana de Sousa, Abby Limier, Apolline Cazeaux Castets, Maitena Zubizarreta, Milo Groult Chaput, Noah Graciet, Néhémie Gibouin-Legay, Ernest Mass Bérodot, Antoine Guzman, Issam Boujaada Dahmani, Sloan Rachadi

## Télex

▶ Dimanche 15 mars / Trail des Galoupayres / Mazerolles - 9h ▶ Jeudi 19 mars / Cérémonie du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie / Cimetière du Bourg suivi du monument aux morts au square Jean Moulin, devant le Forum de la Culture Saint-Pierre-du-Mont / 18h



### ▲ Préparer l'année avec (1a) Classe

La nouvelle Classe des 18 ans, intronisée lors de la soirée de passation du 20 décembre dernier, a du pain sur la planche. Deux rendez-vous de préparation de leurs événements de l'année sont d'ores et déjà prévus : le 6 mars au CaféMusic' et le 3 avril au Pôle. À cette occasion, ils assisteront au spectacle de cirque "Perceptions" de la compagnie Bivouac. De quoi les inspirer pour proposer des animations toujours plus innovantes pendant les fêtes de la Madeleine !

## À la recherche du job d'été parfait

**EMPLOI** Samedi 21 mars, les jeunes de 16 ans et plus sont conviés à la 7<sup>e</sup> édition du Forum Jobs d'été, organisée par le Pôle Jeunesse de Mont de Marsan Agglo et le Point Information Jeunesse du Pays Grenadois.

Rendez-vous annuel de l'emploi saisonnier, le Forum Jobs d'été permet de rencontrer les partenaires qui informent, accompagnent et recrutent pour l'été. À cette occasion, de nombreux secteurs d'activités seront représentés : animation, commerce, grande distribution, hôtellerie, restauration, agroalimentaire, agriculture... Des organismes d'engagement et de volontariat comme l'Armée ou le Service Civique seront également présents tout comme la Mission Locale des Landes qui proposera une aide à la rédaction de CV et à la préparation à l'entretien d'embauche. Nouveauté 2020 : un espace sera dédié à la mobilité européenne et internationale.

**Un événement écoresponsable** Comme pour les éditions précédentes, les volontaires en Service Civique de Mont de Marsan Agglo prennent part à l'organisation du Forum Jobs d'été. Leur mission cette année ? Rendre la manifestation davantage écoresponsable. À ce titre, ils ont proposé un plan d'actions pour limiter la quantité de

déchets et promouvoir l'usage de ressources réutilisables ou recyclables : suppression des gobelets à usage unique, accompagnement et information sur le tri des déchets, etc. Des gestes simples pour contribuer à la préservation de l'environnement.



■ **Forum Jobs d'été**  
Samedi 21 mars, 9h-13h,  
Hall de Nahuques à Mont de Marsan  
*Plus d'infos sur montdemarsan-agglo.fr*

## Des animations pour tous les goûts

### Jeux de société

**Jeudi 27 février, 13h30-16h30**  
FJT Nelson Mandela / À partir de 12 ans

Seul ou entre amis, venez tester des jeux de société et notamment le fameux loup-garou !

### Initiation au baby-sitting

**28 février et 2 mars**  
À partir de 16 ans

Après une initiation aux 1<sup>ers</sup> secours enfants et nourrissons avec la Croix Rouge, vous participerez à des ateliers interactifs avec des professionnels de la petite enfance. Changer une couche, donner le bibi, prévenir les accidents domestiques, rédiger sa petite annonce, proposer des jeux adaptés... toutes ces activités n'auront plus de secrets pour vous !



### Prévention à l'addictologie

**Jeudi 27 février, 19h-21h**  
FJT Nelson Mandela / À partir de 16 ans

Proposé par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie.

### Création de CV et entraînement à l'entretien d'embauche

**Mercredi 4 mars, 13h30-17h30**  
Pôle Jeunesse / À partir de 16 ans

À l'approche du Forum Jobs d'été, un animateur vous accompagne dans la rédaction de votre CV et vous prodigue de précieux conseils pour réussir au mieux vos futurs entretiens d'embauche.

### Estime de soi et bien-être

**11 mars et 15 avril, 14h-16h**  
FJT Nelson Mandela / À partir de 12 ans

Profitez des conseils avisés d'un coiffeur et d'une conseillère en image qui vous expliqueront comment vous couper les cheveux, entretenir votre barbe, déterminer les couleurs qui vous vont le mieux et les associer au quotidien.

### Un café des langues svp !

**Jeudi 19 mars, 18h30-20h30**  
Lieu à venir / À partir de 16 ans

Les assistants de langue étrangère vous proposent de faire escale avec eux et d'échanger en anglais, espagnol ou allemand. Retrouvez également un stand "Bons plans à partager" pour vos projets de départ à l'étranger, que ce soit pour les vacances, le travail ou le volontariat.

### Jeux vidéos e-sport

**Mercredi 25 mars, 16h-18h**  
FJT Nelson Mandela / À partir de 12 ans

Venez jouer en équipe à Fortnite, affronter vos amis sur Fifa et Just Dance et voir si vous avez une âme de pilote en testant le simulateur de conduite !

Animations gratuites. Inscriptions auprès du Pôle Jeunesse : 05 58 03 82 63

📍 Pôle Jeunesse Mont de Marsan Agglo



## Changement de priorité au Sablar

**RÉGLEMENTATION** En ville, difficile de leur échapper, les feux tricolores sont partout. Mais depuis quelques années, plusieurs communes en France ont fait le choix de les supprimer. À Mont de Marsan, des expérimentations sont mises en place.

Depuis plusieurs mois, les feux tricolores du rond-point du Sablar sont passés à l'orange clignotant afin d'étudier la possibilité de les supprimer à terme. L'objectif est à la fois de fluidifier le trafic, de limiter le risque d'accidents (de nombreux accidents sont provoqués par la traversée de véhicules au feu orange) et dans une moindre mesure de réduire les nuisances sonores et la pollution, générées par les accélérations et les freinages des véhicules. Cette expérimentation fait suite à la suppression des feux place Pancaut et avenue de Villeneuve (quartier Saint-Médard), qui a eu un impact positif sur la circulation et n'a pas généré, d'après les retours de la police nationale, d'accidents.

### Vers une ville apaisée

D'autres villes françaises ont remis en cause depuis plusieurs années déjà le principe des feux tricolores. C'est le cas à Bordeaux, Lyon, Rouen ou encore Abbeville. Dans cette commune de plus de 20 000 habitants, les feux de signalisation ont tous disparus et la ville enregistre moins d'accidents à ses carrefours. Car contrairement aux

idées reçues, les feux tricolores ne sont pas toujours gage de sécurité pour les automobilistes. En effet, 14% des accidents en France surviennent sur des carrefours à feux, soit 10 000 accidents par an. Désormais, les communes privilégient en premier lieu les priorités à droite car elles favorisent le débouché des voies et contribuent à la réduction des vitesses. Face à ces intersections, les automobilistes adoptent des comportements plus prudents. Au Sablar, le test est concluant, puisqu'il a permis de fluidifier le trafic, même en heure de pointe, et en heure creuse, les automobilistes n'ont plus à attendre inutilement. Les feux devraient donc être prochainement supprimés définitivement. Afin de faciliter l'accès à ce carrefour, des panneaux ont été installés en amont pour informer de la modification de priorité. Une signalisation au sol devrait également être mise en place pour mieux organiser l'attente des véhicules sur le carrefour. Une expérimentation semblable a été menée place Saint-Louis. Mais la suppression des feux tricolores n'ayant pas permis de fluidifier le trafic, ceux-ci seront réinstallés d'ici quelques semaines.

### Carrefours à feu et sécurité



Source : Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)

## Le réseau Tma, au plus près des besoins des usagers



**TRANSPORTS** Afin d'offrir le meilleur service possible au plus grand nombre d'utilisateur, des ajustements ont été opérés sur le réseau de transport public de Mont de Marsan Agglo.

Pour assurer les correspondances entre le collège Jean Cassaigne, désormais situé chemin de Thore, et la ligne de bus régionale Saint-Perdon/Mont de Marsan, les horaires de la ligne D du réseau Tma ont été réaménagés le matin et le soir permettant ainsi aux élèves empruntant cette ligne d'arriver en temps et en heure en classe.

Des ajustements ont également été réalisés pour le transport à la demande, le service porte à porte présent sur l'ensemble des communes du territoire. Sur la ligne 5 (Geloux, Saint-Martin-d'Oney, Campet-et-Lamolère, Uchacq-et-Parentis), un nouvel arrêt a été ajouté avant celui de l'hippodrome pour desservir la zone d'habitation Melmoss, située avenue des Grands Pins.

Un projet d'extension de la ligne B - le matin et le soir - est également à l'étude afin de relier les Jardins de Nonères et permettre aux employés du site de profiter du réseau Tma. La dépose pourrait s'effectuer au niveau du rond-point Andrée Dupeyron, au croisement du boulevard Simone Veil et de l'avenue de Nonères.

*Plus d'informations : bustma.com*

### Mont de Marsan Agglo s'équipe de la première navette au GNV en France

Dans quelques semaines, le réseau Tma sera doté d'une nouvelle navette gratuite pour le cœur de ville, alimentée au gaz naturel (GNV). Considéré comme l'une des principales alternatives au diesel et à l'essence, ce carburant vert est encore peu utilisé dans l'hexagone. Il s'agit du premier véhicule de ce type en France ! Le gaz naturel pour véhicules présente de solides arguments en faveur de l'environnement. Comparé à un moteur à essence, il permet de réduire les émissions de particules fines jusqu'à 95%. Une raison de plus d'emprunter cette navette qui sillonne le cœur de ville. Écologique, pratique et toujours gratuite !

# Poésie au pays du Soleil-Levant

**ÉCRITURE** Dans le cadre du Printemps des Poètes, la Médiathèque a choisi de mettre en lumière calligraphie japonaise et haïkus. L'occasion de découvrir ou redécouvrir ces fondamentaux de la culture nipponne à travers un large choix d'animations.



**D**u 6 au 21 mars, rendez-vous à la médiathèque pour découvrir l'œuvre d'Hideyo Kaneko. Le peintre et calligraphe japonais y expose une vingtaine de tableaux représentatifs de son travail sur la calligraphie japonaise moderne. Une plongée dans un univers tout en douceur, finesse et poésie. Pour développer votre créativité, l'artiste vous propose un atelier de calligraphie japonaise le 14 mars. Il vous initiera notamment à l'art ancestral du Shodo, littéralement "la voie de l'écriture", une transcription esthétique de la langue japonaise invitant à la maîtrise du corps et de l'esprit. Le 21 mars à 10h30, c'est Éléonore Nicolay, co-fondatrice de l'Association Francophone de Haïkus, qui vous présentera l'histoire des haïkus, ces courts poèmes qui saisissent des instantanés du quotidien pour expliquer simplement notre monde. Après une sortie au parc Jean Rameau pour éveiller vos inspirations sensorielles, vous pourrez composer vous-même des haïkus. Enfin, pour clôturer ce cycle autour de l'écriture japonaise, *Le Voyage de Bashō*, docu-fiction sur le "père spirituel" de la poésie haïku, sera projeté à 14h30 à l'auditorium le 21 mars. Une séance suivie d'une discussion avec Christian Marsan, auteur de haïku et directeur de la maison d'édition de poésie La Crypte.

■ **Printemps des poètes / Du 6 au 21 mars**  
Médiathèque du Marsan

Plus d'infos sur [lamediathequedumarsan.fr](http://lamediathequedumarsan.fr)



## Le petit ciné, de grands moments sur grand écran

**CINÉ-CLUB** Chaque trimestre, le Pôle Jeunesse de la Médiathèque du Marsan propose "Le petit ciné", un moment ludique pour découvrir et s'initier au 7<sup>e</sup> art.

Des films singuliers, des auteurs reconnus, des histoires captivantes et une manière originale de les raconter... Le petit ciné a à cœur de sélectionner des œuvres dont la beauté, le rythme et le son procurent de l'émotion. Projetés dans l'auditorium, ces films sont l'occasion de profiter en famille d'œuvres classiques ou plus récentes. Le petit ciné expérimente également tous les formats de films, quels que soient la longueur et le genre. Des œuvres venues du monde entier qui permettent, le temps d'une séance, de s'ouvrir à d'autres cultures et modes de vie. Chaque projection est précédée d'une rencontre avec Françoise Bourgon au cours de laquelle la formatrice donne toutes les clés nécessaires à la bonne compréhension du film. À l'issue de la séance, cette spécialiste du cinéma jeune public répond aux questions des petits comme des grands et dévoile même quelques secrets de tournage ! Prochain rendez-vous le jeudi 5 mars avec *Dilili* à Paris, le dernier film de Michel Ocelot, réalisateur de *Kirikou* et *Azur et Asmar*.

■ **Le petit ciné / Jeudi 5 mars**, 14h30, Médiathèque du Marsan  
À partir de 7 ans

📍 Médiathèque du Marsan



## Oldelaf, l'artiste des mots et du second degré

**CONCERT** Auteur, chanteur et compositeur, Oldelaf sera sur la scène du Molière le 26 mars à 20h30. Véritable spectacle musical, l'artiste allie humour et musique avec talent pour un beau moment de partage avec le public.

**M**onté sur scène pour la première fois il y a 25 ans, Oldelaf, de son vrai nom Olivier Delafosse, a vécu de nombreuses aventures scéniques, discographiques, radiophoniques, télévisuelles, dont le fil rouge est et restera la chanson. Des milliers de concerts à travers la France ont fait de cet artiste infatigable un chanteur au public large et varié, amoureux des (bons) mots et fidèle en toute occasion.

### Une touche de tendresse et une pointe de folie

Après avoir soufflé un vent drôle et impertinent sur la chanson française avec son titre *Tristitude*, Oldelaf revient sur scène pour son nouvel album *Goliath*, avec lequel il

signe son avènement en tant que chanteur. 14 titres dans lesquels il dose à la perfection son humour invétéré, ses mots toujours justes et ses compositions musicales bien à lui. Oldelaf y parle d'amour, de tolérance, d'absurdité, de désir... de lui et de nous ! Le chanteur manie l'humour à la perfection, comme un outil pour traiter avec plus de légèreté certains sujets. Le résultat est à la fois piquant, drôle, toujours touchant et jamais méchant. Entre chanson et humour, Oldelaf a choisi de ne pas choisir, pour le plus grand plaisir du public !

■ **Oldelaf / Jeudi 26 mars**, 20h30, le Molière

Tarifs : de 6€ à 26€  
[theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr)



## Transfert de la boutique culture

Depuis le 2 décembre, la boutique culture du Théâtre de Gascogne a été transférée à l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat. Elle rouvrira ses portes pendant la période d'abonnements de la nouvelle saison culturelle, de fin août à fin octobre 2020. Vous pouvez également réserver vos places sur [theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr), par téléphone au 05 58 05 87 37 ou sur place, 1h avant le début du spectacle.

Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat / 1 place Charles De Gaulle  
Du mardi au vendredi 10h-12h30 / 14h-17h30, le lundi 14h-17h30 et le samedi 9h-13h

## Relayer la parole d'une femme libre

**TRAGÉDIE** Parmi les 10 compagnies en résidence cette saison au Théâtre de Gascogne, la compagnie "Par les temps qui courent" qui prépare son dernier spectacle *Médée*.

Plus qu'un lieu de diffusion culturelle, le Théâtre de Gascogne est aussi un espace ouvert à la création et à l'innovation. Pour aider les artistes à travailler leur projet, les espaces et ressources techniques du Théâtre sont mis à leur disposition. Après une première résidence au Pégly en septembre dernier, la compagnie périgourdine "Par les temps qui courent" revient du 6 au 15 avril pour répéter sa dernière pièce *Médée*, coproduite avec le Théâtre de Gascogne. Un moment fort dans le processus de création qui permet aux artistes de s'ancreur sur le territoire.

### Un texte classique et moderne à la fois

Pour son dernier spectacle, la compagnie a choisi de mettre en scène une figure mythique de la Grèce antique, Médée. Un personnage qui incarne la femme libre. Dans une société patriarcale, Médée s'arroge les mêmes privilèges que les mâles. Mais elle est aussi la figure de l'exilée. Par amour elle quitte sa patrie, par nécessité Jason et elle fuit le royaume de celui-ci. Ballottée au gré des courants, elle trouve refuge dans un pays dans lequel elle est tout juste tolérée. Elle vit le drame vécu par tous les réfugiés de la planète : le déracinement et l'incertitude de ce que l'avenir réserve. Femme libre, femme exilée, Médée est un personnage résolument contemporain. Sa tragédie fait résonner l'existence des femmes d'aujourd'hui.

■ **Médée / vendredi 17 avril**, 20h30, le Molière

Tarifs : de 6€ à 20€  
[theatredegascogne.fr](http://theatredegascogne.fr)



# L'agenda culturel de l'Agglo

JUSQU'AU 30 JUIN 2020

## Laïcité à lire et à dire

Exposition  
Archives départementales

TOUS LES DIMANCHES

## Apéro-concert

Musicopas  
Villa Mirasol - 18h30

DU 25 FÉVRIER AU 7 MARS

## Exposition photos

Photographie  
Organisée par l'ASPTT  
Salle Lamarque-Cando, 13h-18h30  
(10h-18h30 le week-end)

JUSQU'AU 29 FÉVRIER

## 33 tours

Exposition  
Collages sur des pochettes de vinyles par José Braunfinger, collectionneur invétéré qui caricature le monde actuel.  
caféMusic'

## Seconde vie pour œuvres singulières

Exposition  
Exposition de fresques, sculptures, photos et les réalisations des habitants de La Moustey.  
Mairie de St Pierre du Mont et au Foyer des Jeunes Travailleurs de Mont de Marsan

## Au musée en famille

- Atelier modelage**
- Mercredi 26 février (4/6 ans)
  - Jeudi 27 février (7/11 ans)
  - Mercredi 4 mars (4/6 ans)
  - Jeudi 5 mars (7/11 ans)
  - Jeudi 23 avril (6/11 ans)
  - Mercredi 29 avril (4/6 ans)
  - Jeudi 30 avril (7/11 ans)
- Musée Despiou Wlérick - 14h30

VENDREDI 21 FÉVRIER

## Chorale Les Pinsongs

Concert  
Cercle de citoyens - 21h

21 FÉVRIER ET 17 AVRIL

## Mystère aux bords des Gaves

Escape Game  
Archives départementales - 19h et 20h30

VENDREDI 21 FÉVRIER

## Youpi Quartet

Concert jazz  
caféMusic' - 19h

## Chorale Les Pinsongs

Concert  
Cercle des Citoyens - 21h

SAMEDI 22 FÉVRIER

## Lou Cabé

Concert  
Répertoire franco-gascon  
Cercle des Citoyens - 20h30

## Marie Flore

Concert pop alternative  
caféMusic' - 21h

VENDREDI 28 FÉVRIER

## Sec Lo Nas

Concerts  
Nouveaux sons de Gascogne  
caféMusic' - 20h30

EN MARS-AVRIL-MAI

## Parallèles

Exposition  
Créations inédites proposées par 3 artistes contemporains : Cesar Cepeda, Jean-Bernard Laffitte, David Joly autour des archives de la famille montoise Farbos, des œuvres de Cel le Gaucher et des pièces du musée de la Base aérienne 118  
Centre d'art contemporain

DU 3 AU 29 MARS

## De ce qui peut se faire jour

Exposition sculptures  
Par Sébastien Gensous  
caféMusic'

DU 9 MARS AU 27 AVRIL

## "Égalité filles/garçons"

Exposition  
Médiathèque de Pouydesseaux

JEUDI 12 MARS

## Atelier Naviguer en ligne

Archives départementales - 18h

VENDREDI 13 MARS

## Qui va garder les enfants ?

Théâtre  
Le monde serait-il différent s'il était gouverné par des femmes ?  
Le Molière - 20h30

DU 13 AU 21 MARS

## Printemps de Bougue

Festival  
Théâtre, rencontre, lecture, soirée chanson française

14 ET 15 MARS

## Le mime-clown bruiteur

Stage de théâtre  
Dirigé par Julien Cottreau  
Proposé par le Théâtre des Lumières  
Le Pégly - 20h30

SAMEDI 14 MARS

## Le pouvoir

Théâtre  
La philosophie en avant scène en partenariat avec Théâtre des Lumières et Philoland  
Le Pégly - 20h

MARDI 17 MARS

## Les Frangines

Duo acoustique  
Le Molière - 20h30

SAMEDI 21 MARS

## Mont Dub Session #3

Concert  
caféMusic' - 21h

DIMANCHE 22 MARS

## Jetlag

Cirque gestuel  
Le Pôle - 16h

26 ET 27 MARS

## Fête du court-métrage

Cinéma  
Films courts, de tous horizons et toutes époques.  
Médiathèque du Marsan

VENDREDI 27 MARS

## Travel

Théâtre  
Travaux d'élèves des ateliers de pratique théâtrale en chantier du Théâtre des Lumières  
Le Pégly - 20h30

SAMEDI 28 MARS

## Ensemble de cuivres du Conservatoire des Landes

Concert  
Organisée par l'Unicef à l'occasion des 30 ans de la convention internationale des droits de l'enfant  
Place Saint Roch - 11h30

Mont Urban Fest #3

Festival  
Rue Maréchal Bosquet - de 14h à 19h

## Toutankhamon, le trésor du pharaon

Conférence  
Par Emmanuelle Loizeau  
Médiathèque du Marsan - 14h

## Antère et contre tous

Soirée enquête  
Archives départementales - à partir de 19h

## Chilla + Chino

Concerts rap  
caféMusic' - 21h

28 ET 29 MARS

## Rendre visible l'invisible

Stages de théâtre  
Proposé par le Théâtre Label Etoile  
Bougue

MARDI 31 MARS

## Block

Théâtre  
Architectures sonores et objets connectés  
Le Pôle - 19h

VENDREDI 3 AVRIL

## Perceptions

Cirque  
Le Pôle - 20h30

DIMANCHE 5 AVRIL

## Contes de la Kabylie

Lectures Goûter  
Proposées par le Théâtre des Lumières

DU 6 AU 17 AVRIL

## Concours de peintres amateurs

Exposition  
Remise des prix le 17 avril à 18h30  
Hall et salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre-du-Mont

DU 6 AVRIL AU 19 JUIN

## Laïcité et citoyenneté

Rallye  
Dans le cadre du Printemps des Landes  
Archives départementales

SAMEDI 11 AVRIL

## Brass Land et Orchestre symphonique du Conservatoire des Landes

Concert  
Ensemble de cuivres et de percussions  
Le Pôle - 18h

## Concert du Biniou

Harmonie musicale  
Centre culturel Saint-Martin-d'Oney - 20h

## Les Ramoneurs de menhirs

Concert Punk rock  
caféMusic' - 21h

VENDREDI 17 AVRIL

## Chœur d'hommes Omnes Orbis

Concert  
Église de Pouydesseaux - 20h30

SAMEDI 18 AVRIL

## Histoire des jardins

Conférence  
Musée Despiou Wlérick - 15h

DIMANCHE 19 AVRIL

## Calima

Concert Flamenco  
caféMusic'

MARDI 12 MAI

## I am Stramgram

Concert Pop rock  
caféMusic' - 21h

JEUDI 14 MAI

## Atelier Naviguer en ligne

Archives départementales - 18h

VENDREDI 15 MAI

## L'Europe

Apéritif lecture  
Proposé par le Théâtre des Lumières  
Atelier à T - 18h30

SAMEDI 16 MAI

## Jeanne d'Albret

Conférence  
Musée Despiou Wlérick - 15h

## Concerts de Printemps

Par l'Orchestre Montois  
Le Pôle - 14h30 et 18h30

17 ET 18 MAI

## Rendre visible l'invisible

Stages de théâtre  
Proposé par le Théâtre Label Etoile  
Bougue

DU 19 AU 22 MAI

## Atout Cœurs

Festival  
Pour sa 19<sup>e</sup> édition, le festival saura à nouveau vous séduire et vous divertir lors de très belles soirées.  
Plus d'infos dans votre prochain m2m.ag

## 15<sup>e</sup> édition du Festival Ciné Attac

Pour la quinzième édition du festival du cinéma citoyen organisé par le groupe Attac Marsan, les organisateurs auraient pu se centrer sur l'actualité de l'année écoulée tant les douze derniers mois ont offert des événements sociaux d'importance. Mais ils ont préféré rester fidèles à leur volonté d'éducation populaire et ont choisi une diversité de films qui aident à réfléchir et qui ont en même temps pour ambition de séduire par leur qualité cinématographique. C'est ainsi que Ciné Attac Marsan 2020 franchira les océans, de la France au Chili, des Etats-Unis à l'Angleterre, et bousculera le temps et la réalité à travers des thèmes très différents. Seront ainsi projetés des films ou documentaires dont voici quelques titres et thèmes :

- **La guerre du lait** : la lutte d'une femme pour une production éthique de lait
- **Le dernier Ken Loach, Sorry, we missed you**, illustre une nouvelle fois l'implicable société neo-libérale et l'humanité du réalisateur
- **Nos défaites** montre le regard de lycéens sur l'engagement
- **La mécanique des flux** permet à Nathalie Loubeyre de faire la preuve qu'un beau film peut traiter d'une tragédie de notre époque, le flot des migrants

À noter que l'une des particularités du festival est le désir d'associer les jeunes à la manifestation. D'une part par le jury lycéen, initiative très appréciée notamment par les réalisateurs présents, et d'autre part en invitant tous les lycéens montois.

■ **Du mardi 7 au samedi 11 avril**  
Le Royal, le Cercle des Citoyens et La librairie Caractères Social Club  
Programme complet à venir sur [attacmarsan.fr](http://attacmarsan.fr)

**ENTREZ DANS LA LEGENDE**  
**DIMANCHE 7 JUIN 2020**  
**7<sup>e</sup>**  
**DEVEZ UN SUPER HEROS**  
**SUD OUEST MOUN RIDE MONT DE MARSAN**  
Un nouveau Sud Ouest Mounride plein de nouvelles surprises. Moins de kilomètres, plus d'obstacles au programme.  
Aller « Top à la vachette », ouverture des inscriptions le 7 février.

**maison coco-picoty AVIA**  
les énergies réunies  
DEPUIS 50 ANS  
05 58 44 50 55  
[www.maisoncoco-picoty.fr](http://www.maisoncoco-picoty.fr)  
Maison Coco-Picoty Avia  
Siège Social  
ZA Route d'Aire sur l'Ardour, 40320 PÉCORADE  
sud-ouest-energies-services@orange.fr  
LABOUEYRE 40  
MONT-DE-MARSAN  
POYARTIN PÉCORADE  
AIGNAN 32  
SERRES-CASTET 64  
65  
Faites le bon choix et réalisez de vraies économies en adoptant nos produits  
Traction Forestus  
Jusqu'à 3,1%\* de réduction de consommation  
Fioul Rubis Forestus  
Jusqu'à 7%\*\* de réduction de consommation  
Gazole Forestus  
Jusqu'à 3,1%\*\*\* de réduction de consommation  
AdBlue®  
Distribution en vrac  
\* Essais UTAC réalisés sur un moteur euro 5 \*\* Essais TÜV réalisés \*\*\* Test réalisé par L'UTAC  
L'énergie est notre avenir, économisons-la!  
SAS SUD OUEST ENERGIES SERVICES au capital de 787500 €  
- RCS Mont de Marsan 500990429 - APE 4671 Z FR 46 500 990 429

## Télex

► Dimanche 26 avril / **Vide grenier** / organisé par l'association de gymnastique et loisirs / Bretagne-de-Marsan ► Jeudi 30 avril / **Loto** / Organisé par le Comité des Fêtes / Foyer de Bougue / 20h ► Vendredi 1<sup>er</sup> mai / **Vide grenier** / Organisé par le Comité des fêtes / Saint-Martin-d'Oney  
► Jeudi 7 mai / **Loto** / Organisé par le Stade Montois Basket masculin / Auberge Landaise / 20h30 ► Samedi 9 mai / **Olympiades Inter Écoles** / Arènes du Plumaçon / De 13h à 20h

# NOUVELLES ESPÈCES DE COMPAGNIE. ROMAN.

Photographies de Suzanne Lafont

15 FÉVRIER - 24 MAI 2020  
MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

